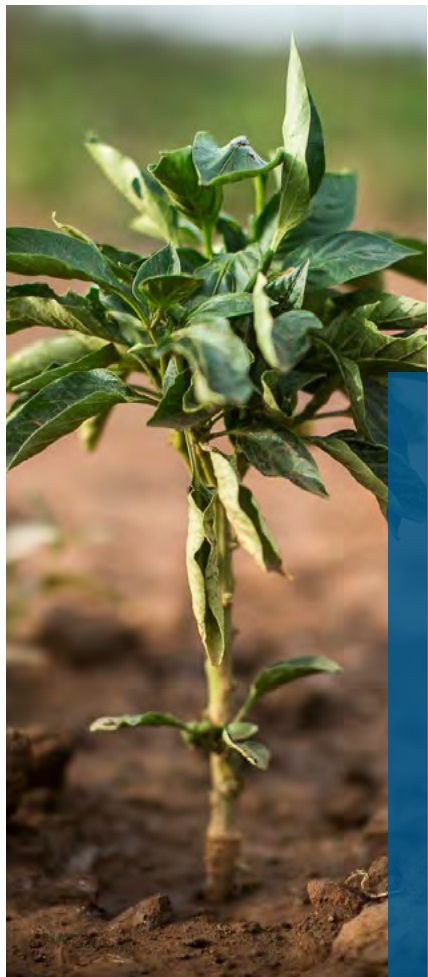




# 2017

**VISER PLUS HAUT**

**RAPPORT SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE**







20

17 **VISER  
PLUS  
HAUT**

---

RAPPORT SUR  
L'EXPLOITATION  
MINIÈRE  
RESPONSABLE

# DECLARATION DE MISE EN GARDE



SE RÉFÉRER AU  
RAPPORT COMPLET SUR  
L'EXPLOITATION MINIÈRE  
RESPONSABLE DE B2GOLD  
DE 2017; LES RÉFÉRENCES DE  
PAGE SONT POUR LE  
RAPPORT COMPLET

*Ce rapport n'a pas été certifié auprès de tiers personnes  
Les résultats de production et les indications de la Société  
présentées dans ce rapport reflètent la production totale  
pour l'ensemble des mines que la Société exploite à 100%.*

*Le rapport d'Exploitation Minière Responsable de 2017  
a été finalisé le 1er Mai 2018 et comprend certaines  
« informations prospectives » et « déclarations prospectives »  
(collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens de  
la législation sur les valeurs mobilières, y compris des  
projections en terme de performance financière et  
opérationnelle; déclarations concernant les événements à  
terme ou futures performances ainsi que nos perspectives;  
estimations et prévisions de production, notamment la  
production projetée de la Société qui devrait être comprise  
entre 910.000 et 950.000 onces et devenant ainsi un  
producteur d'or de près d'un million d'onces en 2018;  
recommandations et coûts projetés d'exploitation, de  
maintien et de production, comprenant les coûts en espèce  
d'exploitation estimés et les coûts en espèce globaux de  
maintien sur une base consolidée et par projet; estimations  
des dépenses en immobilisations et investissements et  
budgets prévus; déclarations concernant les activités  
anticipés d'Exploration, de Développement, de Construction,  
de Production, de Permis et autres de la Société, y compris  
: une croissance spectaculaire de la production d'or, des  
revenus de l'or et des flux de trésorerie; hausse prévue en  
liquidités pour les opérations minières à 0,5 milliard \$ par  
an pour les trois prochaines années; la Société maintient  
désormais une situation financière stable tout en parvenant  
à réduire ses niveaux d'endettement et sa volonté ferme  
de rester une exploitation minière responsable; le passif  
de fermeture estimé de la Société pour ses mines et la  
remise en état prévue; l'accent mis sur les possibilités  
d'expansion pour les opérations existantes et au niveau  
de l'exploration et du développement afin de libérer le  
potentiel des propriétés existantes; à Fekola, l'achèvement  
de la relocalisation du village de Fadougou en 2019 pour un  
coût de 20 millions \$, Fekola renforçant de 300.000 onces  
la production aurifère consolidée de la Société; à Masbate,  
la restauration de la MPA Colorado; à Otjikoto, l'opération  
prévue, la récupération et la réduction de la consommation*

*de carburant et d'émissions GES résultant de l'installation  
solaire; la conformité future de la Société aux lois; la Société  
fournissant des ressources suffisantes pour s'assurer que les  
risques environnementaux sont correctement pris en compte  
durant toutes les phases de chaque projet; la mise en œuvre  
de programmes visant à améliorer la santé et la sécurité  
des travailleurs; les objectifs et les projections décrits dans  
notre « Vision » à la page IV et les éléments « Aller de  
l'avant » dans la « Vue rapide » du rapport commençant  
à la page 7; et diverses autres déclarations concernant  
nos plans et réalisations futures anticipées concernant les  
audits, l'environnement, l'écosystème, d'autres espèces,  
les mesures de conservation, la remise en état, la gestion  
de l'eau, des déchets et des résidus, la santé et la sécurité  
humaine, l'embauche, la formation le développement social,  
les politiques prévues, pratiques et systèmes de déclaration  
et systèmes et pratiques internes; et les attentes en matière  
de croissance, de rentabilité et d'acquisitions futures. Toutes  
les déclarations de cette présentation qui abordent des  
événements ou de développements que nous attendons,  
sont des déclarations prospectives. Elles ne sont pas des  
faits historiques et sont généralement, mais pas toujours,  
identifiées par des mots tels que « attendre », « planifier »,  
« anticiper », « projeter », « cibler », « potentiel », «  
calendrier », « prévoir », « budgétiser », « estimer », « avoir  
l'intention » ou « croire » et expressions similaires ou leurs  
connotations négatives, ou que les événements ou conditions  
« seront », « voudraient », « peuvent », « pourraient »,  
« devraient » ou « pourraient » se produire.*

*Les déclarations prospectives impliquent nécessairement  
des hypothèses, des risques et des incertitudes, dont  
certains sont indépendants de la volonté de B2Gold,  
notamment les risques et les hypothèses associés à la  
volatilité des prix des métaux et de nos actions ordinaires;  
risques et dangers inhérents aux activités d'exploration,  
de développement et d'exploitation minière; incertitude  
des estimations des réserves et des ressources; le risque  
de ne pas atteindre l'objectif de production, les coûts ou  
d'autres estimations; risque que la production réelle, les  
plans de développement et les coûts différents sensiblement  
des estimations dans nos études de faisabilité; la capacité*

d'obtenir et de conserver les permis, les consentements ou les autorisations requis pour les activités minières; incertitude quant aux résultats des négociations avec le gouvernement du Mali; les risques liés à la réglementation ou aux dangers environnementaux et à la conformité aux réglementations complexes associées aux activités minières; la capacité de remplacer les réserves minérales et d'identifier les opportunités d'acquisition; passifs inconnus des Sociétés acquises par B2Gold; capacité d'intégrer avec succès les nouvelles acquisitions; les fluctuations des taux de change; la disponibilité du financement; les risques liés au financement et à la dette, y compris les restrictions potentielles imposées aux activités de la Société en conséquence et la capacité de générer des flux de trésorerie suffisants; les risques liés aux opérations dans les pays étrangers et en développement, et le respect des lois étrangères, y compris celles associées aux opérations au Mali, en Namibie, aux Philippines, au Nicaragua et au Burkina Faso, et incluant les risques liés à l'évolution de la législation étrangère et à l'évolution des politiques relatives aux exigences minières et locales; les risques liés aux opérations à distance et la disponibilité d'infrastructures adéquates, les fluctuations des prix et la disponibilité de l'énergie et d'autres intrants nécessaires aux opérations minières; les pénuries ou les hausses de coût de l'équipement, des fournitures et de la main-d'œuvre nécessaires; les risques réglementaires, politiques et nationaux, y compris l'instabilité locale ou les actes de terrorisme et leurs conséquences; les risques liés à la dépendance à l'égard des entrepreneurs, des tiers et des partenaires de joint-venture; les risques liés au manque d'autorité décisionnelle exclusive de Filminera Resources Corporation, propriétaire du projet Masbate; les défis des titres ou des droits de surface; la dépendance à l'égard du personnel clé et la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié; le risque d'une perte non assurable ou non assurée; des conditions climatiques et météorologiques défavorables; risques de litige; la concurrence avec d'autres Sociétés minières; les modifications des lois fiscales; le soutien de la communauté dans le cadre de nos opérations, notamment les risques liés aux grèves et l'arrêt de ces

opérations de temps à autre; les risques liés aux conflits avec les mineurs artisanaux et à petite échelle; les risques liés aux défaillances des systèmes d'information ou aux menaces pour la sécurité de l'information; le résultat final de l'audit du DENR concernant le projet Masbate; la capacité de maintenir un contrôle interne adéquat sur l'information financière tel que requis par la loi, y compris l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley; les risques liés au respect des lois sur la corruption; ainsi que d'autres facteurs identifiés et décrits plus en détail sous la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire d'information annuel le plus récent de B2Gold, le formulaire de rapport annuel 40-F et d'autres documents déposés par B2Gold auprès des autorités régulatrices Canadiennes des valeurs mobilières et la commission Sécurités et Échange des États-Unis (la « SEC »), qui peuvent être consultés respectivement sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (les « sites Web »). La liste des facteurs qui peuvent affecter les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. Elle ne garantit pas que ces déclarations s'avèrent exactes, et que les résultats réels, le rendement ou les réalisations pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Par conséquent, aucune assurance ne peut être donnée que surviennent ou se produisent les événements prévus par les déclarations prospectives, ni quant aux avantages ou aux responsabilités que B2Gold pourrait avoir si n'importe lequel d'entre eux se produisait. Les déclarations de nature prospective de la Société reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement de l'exploitation, et ne sont valables qu'à la date des présentes, et la Société n'a aucune obligation, autre que celles requises par la loi applicable, de mise à jour des déclarations prospectives si les circonstances, ou les convictions, attentes ou opinions de la Direction devaient changer. Les déclarations prospectives de la Société sont fondées sur les hypothèses et les facteurs applicables que la Direction juge raisonnables à la date des présentes, compte tenu de l'information dont dispose la Direction à ce moment. Ces hypothèses et facteurs comprennent notamment des hypothèses et des facteurs liés à la capacité de la Société

à exercer ses activités actuelles et futures, notamment les activités de développement et d'exploration; le timing, l'ampleur, la durée et la viabilité économique de ces opérations, y compris les ressources minérales ou les réserves identifiées de ce fait; l'exactitude et la fiabilité des estimations, les projections, les prévisions, les études et les évaluations; la capacité de la Société à atteindre ou à réaliser des estimations, des projections et des prévisions; la disponibilité et le coût des intrants; le prix et le marché pour l'écoulement des produits, notamment l'or; l'obtention rapide des approbations ou permis nécessaires; la capacité de respecter les obligations actuelles et futures; la capacité d'obtenir un financement rapide à des conditions raisonnables, si besoin; les conditions sociales, économiques et politiques actuelles et futures et d'autres hypothèses et facteurs généralement associés à l'industrie minière. Pour les raisons exposées ci-dessus, vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs.

#### **MESURES NON- IFRS**

Ce document comprend certains termes ou mesures de rendement couramment utilisés dans l'industrie minière qui ne sont pas définis en vertu des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris les « coûts d'exploitation » et les « coûts globaux de maintien » ou « AISC ». Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres Sociétés. Les données présentées sont destinées à fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement des mesures de performance préparées conformément aux normes IFRS et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de B2Gold. Les lecteurs doivent se référer au rapport de gestion de B2Gold, disponible sous le profil d'entreprise de B2Gold à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur son site Web à l'adresse [www.b2gold.com](http://www.b2gold.com), sous la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour une analyse plus détaillée de la façon dont B2Gold calcule ces mesures et la réconciliation de certaines mesures avec les termes IFRS.

# GROUPE DE TRAVAIL DE L'ENTREPRISE

**PARRAIN**  
Bill Lytle

**GOUVERNANCE**  
Anne Marie Johnson

**ECONOMIE & FINANCE**  
Ed Bartz & Eugene Hercun

**ENVIRONNEMENT**  
Ken Jones

**SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**  
Ken Jones

**RESSOURCES HUMAINES**  
Angela Morgan & Ninette Kröhnert

**QUESTIONS SOCIALES & COMMUNAUTAIRES**  
Steffen Kramer

**EDITRICE & MODÉRATRICE**  
Liane Kelly

**COMMUNICATIONS/DÉVELOPPEMENT DU CONTENU**  
Gretha du Plessis

**PERSONNE-RESSOURCE  
À CONTACTER POUR  
TOUT RENSEIGNEMENT  
CONCERNANT NOTRE  
RAPPORT D'EXPLOITATION  
MINIÈRE RESPONSABLE:**

Liane Kelly  
Conseillère Responsabilité  
sociale de l'Entreprise  
B2Gold Corp.  
E-mail: [lkelly@b2gold.com](mailto:lkelly@b2gold.com)  
Tel: +1 604 681-8371



## **VISION**

Être une Société minière responsable qui fait preuve de leadership en poussant au-delà des normes de l'Industrie et en continuant à améliorer notre performance.

## **VALEURS D'UNE EXPLOITATION MINIERE RESPONSABLE**

Équité | Respect | Transparence | Responsabilité

MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE B2GOLD CORP.	1
À PROPOS DU RAPPORT	3
APERÇU DU RAPPORT ENTIER (POUR TOUTES LES OPÉRATIONS B2GOLD)	9

QUI SOMMES-NOUS	93
Croissance Organique Soutenue.....	00
Bonne Gouvernance d'entreprise .....	00

NOTRE PERFORMANCE ECONOMIQUE	13
------------------------------	----

# TABLE DE MATIÈRES

NOTRE ENVIRONNEMENT	23
Eau.....	00
Energie et Changement Climatique .....	00
Biodiversité.....	00
Réhabilitation et Fermeture de la Mine .....	00
Traitement des déchets.....	00
Gestion du Cyanure.....	00
Conformité et Incidents environnementaux .....	00

NOS EMPLOYÉS	41
Emploi .....	00
Santé et Sécurité au travail (OHS).....	00

NOS COMMUNAUTÉS	65
S'engager avec les Parties prenantes sur les Impacts du Projet.....	00
Développement Communautaire .....	00
Approche de la Gestion des Griefs .....	00
Droits de l'Homme .....	00
Exploitation Minière Artisanale à petite échelle (ASM) .....	00
Réinstallation.....	00
Planification de la fermeture de la Mine .....	00





## MESSAGE DE CLIVE JOHNSON

PRÉSIDENT &  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE B2GOLD CORP.



“

J'admire notre capacité à faire un brassage de cultures et de connaissances différentes pour travailler ensemble afin d'atteindre nos objectifs communs.”

Contenue de cette page

### DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

□ G4-1

*L'année 2017 a été une année transformative pour B2Gold. Nous avons achevé la construction de la mine de Fekola au Mali dans les limites du budget, bien en avance sur le planning original. Avec cette 5ème mine, B2Gold se positionne sur le Marché mondial avec une capacité de production d'or de près d'un million d'onces, doublant presque notre production globale annuelle d'or.*

B2Gold poursuivra sa croissance spectaculaire en terme de production aurifère avec des revenus sur l'or et des flux de trésorerie en misant sur une croissance organique, en optimisant le niveau de production sur nos mines existantes, en approfondissant leur exploration et en poursuivant nos programmes d'Exploration primaire. Parallèlement, nous nous efforcerons de soutenir une situation financière solide ainsi qu'un bilan irréprochable en terme de Santé et Sécurité au travail, tout en respectant notre engagement indéfectible envers la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Je tiens à remercier une fois de plus toutes les personnes qui ont contribué à notre succès au cours de l'année écoulée. J'admire notre capacité à harmoniser nos nombreuses et diverses cultures et origines, et à travailler ensemble afin d'atteindre nos objectifs communs. Notre performance est également rendue possible par le soutien des organismes gouvernementaux au niveau national et local ainsi que la collaboration fructueuse avec de nombreuses communautés locales.

Notre nouveau schéma d'entreprise apporte également une nouvelle dimension en terme de responsabilités. Ainsi dans ce deuxième rapport sur l'Exploitation Minière Responsable, nous démontrons comment B2Gold rehausse la barre de nos performances économiques, environnementales et sociales.

Le nombre d'employés a augmenté de 31%, ce qui met en avant la nécessité d'élargir nos méthodes de gestion de Ressources Humaines et des personnes. Nous nous sommes développés rapidement dans de nombreuses juridictions et, par conséquent, nous devons nous assurer que notre milieu de travail est équitable, propice au développement et embrasse la diversité. Il est vrai que certains obstacles sont responsables de l'entrée tardive des femmes dans ce secteur ; y remédier sera un long processus.

Avec la mondialisation accrue, les questions civiles continuent d'être de plus en plus universelles. Actuellement les rapports publics que nous élaborons restent les principaux supports dont nous disposons pour montrer notre engagement minier responsable, ce dont nous sommes conscients. L'élaboration de notre rapport annuel sur l'Exploitation Minière Responsable, ainsi que nos politiques de gouvernance, reflètent notre engagement continu de superviser notre performance économique, environnementale et sociale. En 2017, nous avons également présenté notre premier rapport conformément aux lois sur les mesures de transparence dans le secteur extractif du Canada (ESTMA).

En tant que PDG, je ne peux que constater que nos normes en terme de santé et de sécurité, environnementales et performance sociale expliquent les résultats exceptionnels de nos équipes à l'échelle mondiale. En guise de preuves, voyez la restauration par nos équipes des systèmes de récifs coralliens aux Philippines, l'usage de l'énergie solaire en Namibie pour nos opérations ou encore la priorité donnée à l'emploi local au Mali.

À l'échelle mondiale, les questions des Droits de l'Homme demeurent au centre des préoccupations. De ce fait, B2Gold a adopté une approche exceptionnellement proactive en matière de gestion des Droits de l'Homme. En 2017, nous avons effectué une diligence raisonnable en la matière dans nos opérations au Mali et aux Philippines. Notre section sur les Droits de la Personne définit nos politiques globales dans ce domaine pour les années à venir.

Nous savons que le changement climatique est une préoccupation majeure globale et que nous devons comprendre notre rôle et améliorer notre impact. Cela reste un domaine de développement important pour B2Gold.

Bon nombre de nos pairs dans le secteur minier font face à des défis en matière de gestion des relations et de l'afflux de mineurs artisanaux/orpailleurs à petite échelle. Lisez notre article sur la coexistence avec l'exploitation artisanale au Nicaragua (dans le rapport complet sur l'Exploitation Minière Responsable de B2Gold 2017), qui démontre les efforts considérables que nous avons déployé pour atténuer les conflits typiques qui surviennent dans cet environnement. Néanmoins, ces défis persistent au Nicaragua et dans d'autres régions où nous opérons.

À mesure que nous continuons à nous développer et que nos activités deviennent plus complexes, nous maintenons notre engagement ferme envers la santé et la sécurité de nos employés. En 2017, nous avons atteint notre record en matière de Sécurité, à savoir une réduction de 50% de notre taux d'accidents avec interruption de travail (LTI) et l'absence de LTI pour les activités de Masbate et de Fekola. Au cours des deux dernières années, nous n'avons enregistré aucun décès. La gestion de la Sécurité exige une attention constante à la discipline et une vigilance au niveau de la gestion de la Santé et de la Sécurité au travail, et une propagation de la culture de la sécurité à tous les niveaux de notre organisation.

Nos principes d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité sont durables. B2Gold continuera à démontrer à nos intervenants - autorités gouvernementales, membres de la communauté et partenaires financiers - que les pratiques minières responsables sont au cœur de nos préoccupations. J'ai la conviction que c'est ce qui fait le succès de B2Gold.



**CLIVE JOHNSON**  
B2Gold Corp. Président & CEO

# À PROPOS DE CE RAPPORT

Contenue de cette page

## DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

- G4-13
- G4-17
- G4-18
- G4-19
- G4-20
- G4-21
- G4-28
- G4-29
- G4-30
- G4-32

CE « SOUS-RAPPORT POUR LE MALI » CONTIENT DES EXTRAITS DE NOTRE DEUXIÈME RAPPORT ANNUEL SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE DE B2GOLD, QUI COUVRE LA PÉRIODE ALLANT DE JANVIER À DÉCEMBRE 2017.

LE RAPPORT A ÉTÉ COMPILÉ EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES ÉTABLIES PAR LA GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI), LES DIVULGATIONS SECTORIELLES DES MINES ET DES MÉTAUX G4. NOUS AVONS CHOISI DE RENDRE COMPTE CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE BASE DICTÉES PAR LE GRI, SANS ASSURANCE EXTERNE.

LA LISTE DES ENTITÉS PRISES EN CHARGE DANS NOTRE ÉTAT FINANCIER SONT:

Fekola  
SA  
**FEKOLA**

90% DE  
PARTICIPATION

L'évolution du rapport sur le développement durable de B2Gold se poursuit afin de nous permettre de nous aligner sur les normes internationales. Tout en sachant qu'il s'agit de notre deuxième année consécutive d'établissement de rapports, nous avons été prudents en ce qui concerne l'ajout d'autres aspects et indicateurs de durabilité GRI. Nous avons mis en place un groupe de travail au niveau de la Société pour superviser le processus d'établissement des rapports avec les groupes de travail homologués au niveau national au Nicaragua, aux Philippines, en Namibie et au Mali.

Dans ce « Sous-rapport pour le Mali », nous nous sommes concentrés sur notre mine de Fekola au Mali, y compris sur les activités d'exploration à proximité de la mine (sites contaminés).

Fekola était en construction jusqu'au début octobre de l'année dernière et a commencé sa première production commerciale le 30 novembre 2017.

VUE D'ENSEMBLE

## NOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

ANNÉE RECORD DE PRODUCTION EN **2017**

**15%**

D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION PAR RAPPORT À 2016 ↑

CHIFFRE D'AFFAIRE DE **739,5 MILLIONS DE DOLLARS<sup>1</sup>**

PRODUCTION PRÉVUE EN 2018: 910.000 À 950.000 ONCES

POINTS FORTS



**CINQ**  
MINES  
OPÉRATIONNELLES



LA MINE DE FEKOLA A ENTAMÉ SA PRODUCTION COMMERCIALE LE 30 NOVEMBRE 2017

**20%**

DES COÛTS POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

**17%**

DES COÛTS POUR LES SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

ALLER DE L'AVANT

UNE CENTRALE SOLAIRE POUR RÉDUIRE LES COÛTS ÉNERGÉTIQUES DE

**14%**

EN 2018 À OTJIKOTO



ANALYSER PLUS EN PROFONDEUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE -

IL EST NÉCESSAIRE DE COMPRENDRE COMMENT CELA A UN IMPACT

<sup>1</sup> Dont \$100.9 million de ventes "pré-commerciale" pour la mine de Fekola

## NOTRE ENVIRONNEMENT

VUE D'ENSEMBLE

SYSTÈME DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MISE EN PLACE DE NORMES DE PERFORMANCE

PLANS DE REMISE EN ÉTAT, EN PLACE SUR TOUS LES SITES

Réhabilitation progressive sur toutes les opérations

POINTS FORTS



Amélioration du système de surveillance de l'eau sur les sites



Restauration des récifs coralliens aux Philippines



Développement de la stratégie de conservation des chimpanzés et des espèces prioritaires

ALLER DE L'AVANT



Améliorer la collecte de données sur l'eau grâce au cadre conceptuel



Rapport pilote sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à Otjikoto

- Les politiques environnementales, le Système de gestion et les normes seront mis à jour en 2018
- Mettre en œuvre un plan de conservation de la biodiversité près de Fekola

## NOTRE STAFF

# 5.178 EMPLOYÉS

**13%**  
DE STAFF FÉMININ



**22%**  
DE FEMMES DANS DES POSTES À RESPONSABILITÉ

### SYSTÈME DE GESTION HSE ET NORMES EN PLACE

Plans de prévention et de préparation aux situations d'urgence en place sur tous les sites

**4%**

DE STAFF EXPATRIÉ;  
NIVEAU ÉLEVÉ  
D'EMPLOI LOCAL

#### OBSTACLES

IDENTIFIÉS, À TRAVERS DES CONSULTATIONS, POUR L'EMPLOI DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

### APPROCHE RH EN MATIÈRE DE GESTION DES PERSONNES

**ZERO**

accident occasionnant un arrêt de travail signalé à Masbate et Fekola

**PAS D'ACCIDENTS MORTELS**

Réduction de 50% du taux de fréquence d'accident occasionnant un arrêt de travail à l'échelle mondiale



Sensibiliser le lieu de travail à l'adoption d'approches concernant les « femmes dans le secteur minier »



**METTRE À JOUR LA POLITIQUE SST, LE SYSTÈME DE GESTION ET LES NORMES EN 2018**

- IDENTIFIER TOUS LES INCIDENTS À HAUT RISQUE
- POURSUIVRE LA FORMATION SUR LES INTERVENTIONS

VUE D'ENSEMBLE

POINTS FORTS

ALLER DE L'AVANT

## NOTRES COMMUNAUTÉS

SYSTÈME DE GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE ET NORMES EN PLACE

MÉCANISMES DE RÉCLAMATION EN PLACE SUR TOUS LES SITES

Évaluations des Droits de l'Homme effectuées au Mali et aux Philippines

Mise en place de principes volontaires pour la formation à la sécurité et aux droits de l'Homme



Système de gestion de l'information sociale mis en place

Plan intégré de fermeture de la mine développé pour La Libertad (comprend des aspects environnementaux et socio-économiques)



Évaluation des ressources humaines à Otjikoto en 2018



Des plans de fermeture intégrés à développer sur d'autres sites

- La formation aux droits de l'Homme sera déployée lors d'opérations supplémentaires en 2018
- Une analyse des insuffisances des

VUE D'ENSEMBLE

POINTS FORTS

ALLER DE L'AVANT

# QUI SOMMES-NOUS?

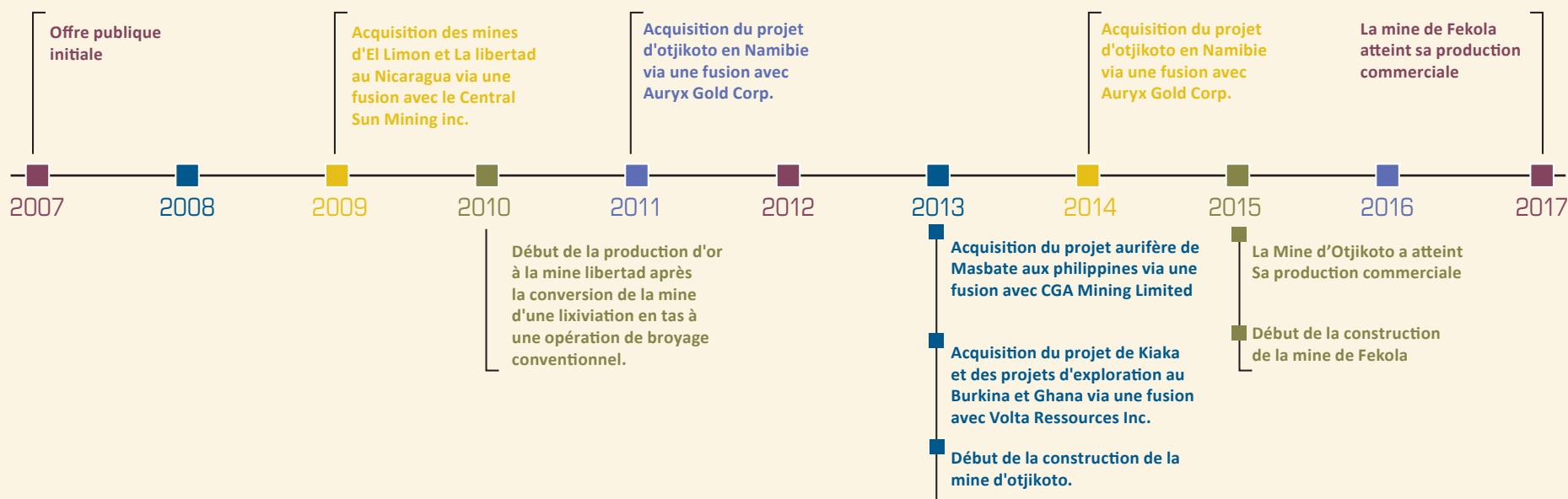
## CROISSANCE ORGANIQUE SOUTENUE

Contenu de cette page

### DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

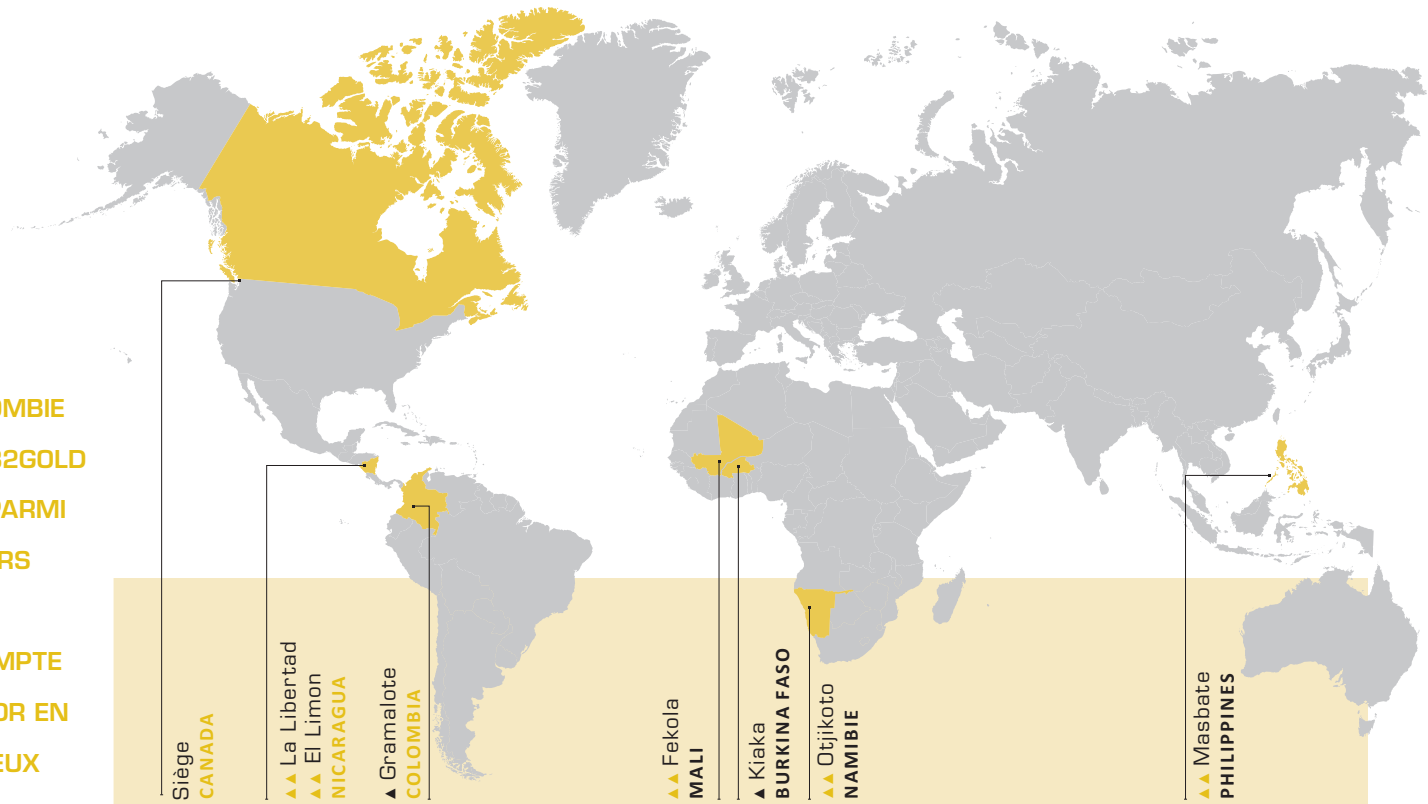
- G4-3
- G4-4
- G4-5
- G4-6
- G4-7
- G4-8
- G4-9
- G4-10
- G4-12
- G4-13
- G4-15
- G4-16
- G4-34
- G4-56

GRAPHIQUE 1 | Notre chronologie





BASE A VANCOUVER EN COLOMBIE BRITANNIQUE, AU CANADA, B2GOLD CORP. COMPTE DÉSORMAIS PARMIS LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS D'OR AU NIVEAU MONDIAL. FONDÉ EN 2007, B2GOLD COMPTE AUJOURD'HUI CINQ MINES D'OR EN EXPLOITATION ET DE NOMBREUX PROJETS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT DANS DIVERS PAYS, DONT LE NICARAGUA, LES PHILIPPINES, LA NAMIBIE, LE MALI, LE BURKINA FASO, LA COLOMBIE ET LA FINLANDE. AVEC L'AJOUT DE LA CINQUIÈME MINE DE B2GOLD, LA MINE DE FEKOLA AU MALI, NOUS MAINTENONS NOTRE STRUCTURE À MOINDRE COÛT ET NOTRE PROFIL DE CROISSANCE.



Siège  
CANADA

▲▲ La Libertad  
▲▲ El Limon  
NICARAGUA  
▲ Gramalote  
COLOMBIA

▲▲ Fekola  
MALI

▲ Kiaka  
BURKINA FASO  
▲▲ Otjikoto  
NAMIBIE

▲▲ Masbate  
PHILIPPINES

Notre stratégie consiste à maintenir notre croissance spectaculaire en terme de production, revenus et flux de trésorerie : en mettant l'accent sur une croissance organique par l'optimisation de la production de nos mines d'or existantes, en poursuivant l'exploration de nos mines et autour d'elles, en recherchant des opportunités d'exploration. B2Gold s'efforcera de conserver une situation financière stable tout en réduisant son niveau de dette et en maintenant son engagement pour une exploitation minière responsable.

En 2017, et pour la neuvième année consécutive, B2Gold a affiché une performance exceptionnelle, avec la réalisation d'une nouvelle année record de production aurifère consolidée. La construction et la mise en service réussie de notre mine phare de Fekola au sud-ouest du Mali a commencé sa production commerciale le 30 Novembre 2017, quatre mois en avance sur le calendrier initial. Avec la large exploitation à faible coût de Fekola, B2Gold est sur le point de réaliser une croissance transformative en 2018, avec une production atteignant près d'un million d'onces d'or.

▲▲ MINE EN PRODUCTION ▲ PROJET ENCOURS

# Gouvernance d'entreprise

Les membres de l'équipe de Direction et du Conseil d'Administration de B2Gold Corp. s'accordent sur le fait que l'un des aspects les plus gratifiants de l'Industrie minière est le développement de nouvelles mines et l'impact socio-économique positif de nos activités sur les populations locales dans des régions souvent éloignées et/ou démunies.

B2Gold reconnaît que la gestion de l'environnement et la responsabilité sociale font partie intégrante du milieu corporatif. Nous incluons des facteurs environnementaux et sociaux dans nos prises de décisions. Tout en continuant à développer, à exploiter nos actifs d'exploration existants, et à rechercher de nouvelles opportunités, nous tenons cependant à maintenir les normes élevées que nous avons établis.

Le Conseil d'Administration comprend huit membres dont sept Hommes et une femme. En Octobre 2017, Robin Weisman

a rejoint notre conseil : sa grande expérience à la Banque mondiale dans le secteur de l'Extraction et son intérêt pour la RSE et la diversité dans le secteur minier, présentent des atouts majeurs pour notre Société. Le comité Santé, Sécurité, Environnement, Social et Sécurité du Conseil d'administration (HSESS) régit notre performance dans ces domaines.

Nos politiques et normes sont en grande partie conformes aux principes du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) et de la Société Financière Internationale (IFC). B2Gold est membre de l'Association Minière du Canada (MAC) et de la Chambre Namibienne de l'Environnement.

Notre comité de gouvernance, composé uniquement d'administrateurs indépendants, est responsable de la mise en place et du maintien des standards du processus et des pratiques de bonne gouvernance de la Société.

Le Code et de nombreuses autres politiques internes relatives à la gouvernance, à l'environnement et à la responsabilité sociale sont publiés sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.b2gold.com](http://www.b2gold.com).

# PRINCIPES DIRECTEURS DU CODE

TOUS LES DIRECTEURS, RESPONSABLES ET EMPLOYÉS DE B2GOLD (LE PERSONNEL DE B2GOLD) DOIT:



AGIR EN TOUTE HONNÊTÉTÉ ET DE BONNE FOI DANS LA PERSPECTIVE DE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA COMPAGNIE.



EXERCER AVEC LA DILIGENCE ET L'APTITUDE REQUISE L'ACCOMPLISSEMENT DES TACHES DE SA FONCTION.



EVITER UN CONFLIT D'INTÉRÊT ENTRE LE TRAVAIL ET LES AFFAIRES PERSONNELLES.



EXERCER LES POUVOIRS CONFÉRÉS PAR LEUR POSTE, ENGAGEMENT OU AUTRES RELATIONS AVEC LA COMPAGNIE ET UTILISER LES BIENS DE LA COMPAGNIE POUR LES TACHES POUR LESQUELLES ILS SONT PRÉVUS.



FAIRE PREUVE D'HONNÊTÉTÉ, SINCÉRITÉ, RESPECT ET INTÉGRITÉ DANS LA GESTION DE TOUTES LES AFFAIRES ET INTERACTIONS AVEC NOS ACTIONNAIRES, CLIENTS, FOURNISSEURS, CONCURRENTS ET AUTRES EMPLOYÉS.



AGIR EN CONFORMITÉ AVEC TOUTES LES LOIS ET TEXTES, ADHÉRER AUX NORMES DE L'ÉTHIQUE ÉNUMÉRÉES DANS LE CODE, ET SUIVRE NOS POLITIQUES ET PROCÉDURES. EN CAS DE CONFLITS SUR LES LOIS EN VIGUEUR DANS LE CODE, LE PERSONNEL DE B2GOLD DOIT SE CONFORMER AUX LOIS APPLICABLES. EN CAS DE CONFLIT D'UNE COUTUME OU POLITIQUE VIS-À-VIS DE CE CODE, LE PERSONNEL DE B2GOLD DOIT CONSULTER LE COMITÉ DE GESTION ET SE CONFORMER À CE CODE.

# NOTRE PERFORMANCE ECONOMIQUE

Contenu de cette page

## DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

- DMA
- G4-9

## DÉCLARATION DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

- EC1

**L'INDUSTRIE DE L'EXTRACTION DE L'OR A CONNU UNE PERFORMANCE FAVORABLE EN 2017 DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PROPICE. LA PRODUCTION MONDIALE AURIFÈRE A ATTEINT UN NIVEAU RECORD , MÊME SI LA CROISSANCE A ÉTÉ NÉGLIGEABLE. L'AMÉLIORATION DES MARCHÉS A PERMIS AUX GOUVERNEMENTS ET AUX COMMUNAUTÉS DE RENOUVELER LEUR ENGAGEMENT. DANS CERTAINES SITUATIONS, CELA SIGNIFIAIT UN PROCESSUS PLUS CLAIR POUR LES ACCORDS ET L'ATTRIBUTION DE PERMIS DANS LES PAYS. DANS D'AUTRES, CELA SIGNIFIAIT UNE RÉÉVALUATION DES ACCORDS COMMERCIAUX ET TARIFAIRES BILATÉRAUX.**

En 2017, B2Gold a continué à mettre en œuvre sa stratégie de croissance organique, avec l'achèvement de la mine phare de Fekola au Mali. La stratégie de capitalisation de B2Gold, au cours de la phase de construction de cette mine, consistait à la financer en combinant les flux de trésorerie d'exploitation avec des emprunts. Avec la mise en service de la mine de Fekola, B2Gold exécute la deuxième partie de sa stratégie d'investissement, qui consiste à maintenir une position financière solide tout en réduisant le niveau d'endettement global.

En 2017, nous avons conclu une convention minière (telle qu'amendée) et une convention d'actionnaires avec l'État Malien pour l'exploitation de la mine de Fekola. La mine est régie par le Code minier de 2012, et Fekola est la première mine de métal majeure à être construite et exploitée en vertu de ce code. La stabilité financière et la transparence relative offertes par le Code de 2012 signifient que B2Gold et l'État Malien sont en passe position pour aller de l'avant. Le code minier et la convention minière annexe décrivent les redevances et les taxes auxquelles la mine sera soumise et fournissent également un cadre pour le financement des obligations environnementales.

La communauté civile a également continué d'exprimer son souhait pour une plus grande transparence sur les revenus, les taxes et les investissements des entreprises. Nous pensons que la transparence peut aider les intervenants de la Communauté à mieux comprendre les revenus générés par l'activité minière et leur redistribution aux gouvernements pour le développement économique et social. Nos redevances aux gouvernements pour 2017 sont déclarées au Gouvernement Canadien par pays et par projet, comme l'exige la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA).

<sup>2</sup> Conseil Mondial de l'Or; *Évolutions de la demande pour l'or pour l'année 2017*; publié le 6 Février 2018

## OPÉRATIONS

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ UNE ANNÉE IMPORTANTE ET TRANSFORMATIVE POUR B2GOLD. LA SOCIÉTÉ A ENREGISTRÉ UNE AUTRE ANNÉE RECORD EN TERMES DE PRODUCTION D'OR, DÉPASSANT LES PRÉVISIONS DE PRODUCTION ET DE COÛTS.

Sur ses cinq mines, B2Gold a produit 630.565 onces d'or avec des coûts d'exploitation de 542 \$ l'once d'or et des prix de revient (AISC) de 860 \$ l'once d'or (y compris les résultats de production pré-commerciale de Fekola), l'achèvement de la construction à bas coût, par notre équipe interne de construction, de la mine phare de Fekola, au Mali, fin Septembre - trois mois avant la date prévue et respectant le budget.

Outre le succès de la construction de Fekola en 2017, la mine de Masbate aux Philippines et la mine d'Otjikoto en Namibie ont enregistré des niveaux de production aurifères record avec une production d'or supérieure aux prévisions budgétaires et des coûts inférieurs d'exploitation

et de revient globaux (AISC) inférieurs par once.

Pour 2017, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 638.7 millions \$ (soit un record annuel de 739.5 millions \$, dont 100.9 millions \$ de ventes pré-commerciales pour Fekola) pour la vente de 510.966 onces (soit un record annuel de 590.209 onces, dont 79.243 once de ventes « pré-commerciales » de Fekola) à un prix moyen de 1.250 \$ l'once, contre 683.3 millions \$ pour la vente de 548.281 onces à un prix moyen de 1.246 \$ l'once en 2016. À des fins de comptabilité, les coûts de la vente de la production pré-commerciale ont été crédités aux coûts de développement des propriétés minérales de Fekola.

TABLEAU 1 | Production (toutes les opérations de B2Gold)

	2016	2017	2018
PRODUCTION D'OR ANNUELLE CONSOLIDÉE	ANNUEL RÉEL <b>550.423</b> ONCES	RECORD ANNUEL RÉEL <b>630.565</b> ONCES	PRÉVISIONS 2018 ENTRE <b>910.000</b> ET <b>950.000</b> ONCES
COUT D'OPÉRATION CASH CONSOLIDÉ <sup>(1)</sup>	<b>\$508</b> PAR ONCE	<b>\$542</b> PAR ONCE	ENTRE <b>\$505</b> ET <b>\$550</b> PAR ONCE
PRIX DE REVIENT GLOBAUX <sup>(1)</sup>	<b>\$794</b> PAR ONCE	<b>\$860</b> PAR ONCE	ENTRE <b>\$780</b> ET <b>\$830</b> PAR ONCE

### NOTES

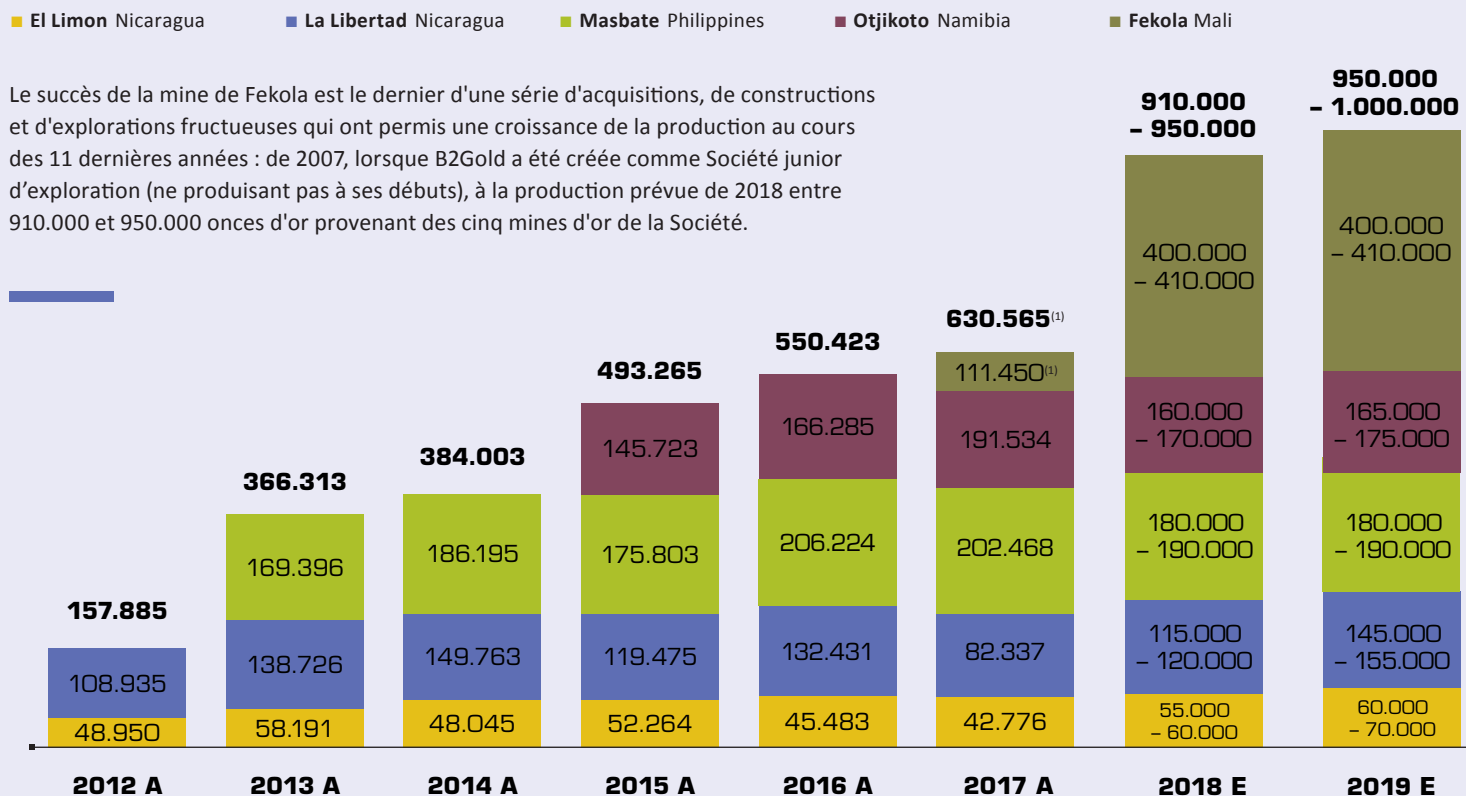
(1) Voir « Mesures non conformes aux IFRS » dans la déclaration de Mise en garde

LES REVENUS SONT DÉFINIS COMME DES « REVENUS D'OR », CAR LE REVENU GÉNÉRÉ PAR DES VENTES DE L'ARGENT EST CONSIDÉRÉ COMME SOUS-PRODUIT ET EST CRÉDITÉ AUX COÛTS DE PRODUCTION À DES FINS DE COMPTABILITÉ. LES REVENUS D'INTÉRÊTS OU DE VENTE D'ACTIFS NE SONT PAS CONSIDÉRÉ COMME SUBSTANTIELS.

Nous considérons notre performance économique comme un moteur pour une exploitation minière responsable. Pour se faire et afin de contribuer à des impacts positifs à long terme dans les régions où nous opérons, nous avons besoin d'une performance économique durable.

## PERSPECTIVES

GRAPHIQUE 2 | Prévisions



### NOTES

(1) Inclus les 79 243 onces d'or produits pendant la période de production précommerciale de la Mine Fekola

Note: Les résultats / prévisions de production sont faites sur une base de 100%

A : actuelle

E : estimée: sur la base des hypothèses actuelles

# NOTRE ENVIRONNEMENT

Contenu de cette page

## DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

- DMA
- G4-14

## DÉCLARATION DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

- EN8
- EN11
- EN14
- EN15
- EN22
- EN23
- EN24
- EN29
- MM1
- MM10



L'INDUSTRIE MINIÈRE, EN RAISON DE LA NATURE DE SES ACTIVITÉS (C'EST-À-DIRE, LA PERTURBATION PHYSIQUE DES TERRES, LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ, L'UTILISATION DES RESSOURCES ET LES PROCESSUS DE PRODUCTION ASSOCIÉS) PEUT AVOIR UN IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT. EN OUTRE, NOS OPÉRATIONS ET NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE DÉPENDENT DE L'OBTENTION ET DU MAINTIEN DE L'ACCÈS À DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES TELLES QUE LA TERRE, LA BIODIVERSITÉ, L'EAU ET L'AIR. LA CONCURRENCE POUR LA TERRE, LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES EN EAU AUGMENTENT.

*B2Gold s'engage à minimiser l'impact sur l'environnement naturel et à en préserver la qualité dans les zones où nous exerçons nos activités. Dans le cadre de notre engagement environnemental, B2Gold fournira des ressources suffisantes pour s'assurer que les risques environnementaux sont correctement pris en compte pendant toutes les phases (exploration, conception, construction, exploitation et fermeture) de chaque projet.*

Notre objectif est d'éviter ou, lorsque cela n'est pas possible, de à minimiser nos impacts, tout en contribuant à des avantages environnementaux durables dans les régions où nous opérons. Là où des impacts inacceptables subsistent, nous nous concentrons sur la mise en œuvre de mesures compensatoires pour remédier à ces impacts résiduels sur l'environnement. En plus de nos actions directes de gestion environnementale, nous recherchons des opportunités, telles que la conservation, pour offrir des avantages environnementaux durables.

Pour nous assurer que nous sommes en mesure de réduire les impacts environnementaux potentiels de nos opérations, nous appliquons des normes strictes de systèmes de gestion de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement

ainsi que des normes de performance environnementale et de biodiversité basées sur des normes internationales: la conformité aux réglementations nationales (Normes de l'Organisation Internationale de Normalisation), l'évaluation de la Santé et de la Sécurité au Travail (OHSAS), l'utilisation des normes de performance par l'IFC et des meilleures pratiques internationales (dans les cas où les systèmes réglementaires nationaux ne sont pas suffisamment stricts). En plus de ces normes appliquées à toutes nos opérations, notre mine de Masbate conserve la certification ISO 14001. Ceci est discuté plus en détail ci-dessous à la page 35.

Étant donné que nos activités peuvent avoir d'importantes répercussions sur l'Environnement, B2Gold applique une

approche préventive tout au long de la vie d'une mine. Intégrés dans nos politiques et normes SSE et nos processus de gestion des risques environnementaux, lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre de changements, nous évaluons les impacts environnementaux potentiels et évaluons comment les atténuer, même en cas de défaut de certitude scientifique quant à la probabilité ou à l'ampleur des impacts.

Nous mettrons à jour toutes ces politiques ainsi que notre système de gestion et nos normes de performance HSE en 2018 afin de s'aligner aux normes industrielles internationales et refléter une croissance plus mature de la gestion des risques et performances SSE. Ces systèmes nous permettent d'atténuer et de gérer les risques et impacts potentiels de nos opérations.

## EAU

*Dans l'industrie minière, la gestion de l'Eau est devenue un problème critique car l'exploitation minière utilise généralement de grands volumes d'eau et peut potentiellement affecter sa qualité, ce qui peut avoir un impact sur les autres utilisateurs d'eau.*

*La durabilité de nos opérations repose sur notre capacité à obtenir la qualité et la quantité d'eau adéquates, et à utiliser cette ressource de manière responsable. Les risques liés à l'eau et les impacts de nos activités varient d'une région à une autre. Certains sites sont situés dans des environnements où l'eau est rare; d'autres doivent gérer les problèmes d'excès d'usage, de qualité de l'eau ou d'évacuation d'eau. De plus, les communautés proches de nos exploitations ou avec lesquelles nous partageons les bassins versants se soucient de la disponibilité d'une eau propre pour leur santé, ainsi que pour le maintien de l'environnement local. Sans accès adéquat à l'eau, nos opérations ne pourraient pas fonctionner. De même, la gestion responsable de l'eau est fondamentale pour maintenir la confiance de nos communautés dans les zones où nous opérons.*

### GESTION DE L'EAU

Notre Norme de performance de gestion de l'eau définit les exigences minimales pour planifier, gérer et contrôler de manière proactive les risques et performances tout au long du cycle de vie de la mine, afin de préserver la Santé humaine, l'Environnement et les ressources en eau. Nos efforts sont axés sur la mise en œuvre d'une stratégie préservant la qualité de l'eau autant que possible. Nous drainons les cours d'eau autour de nos installations et construisons des revêtements en polyéthylène de haute densité (PEHD) dans nos installations de stockage des résidus (TSF) et dans des bassins de stockage d'eau (si nécessaire) afin de minimiser le potentiel d'infiltration vers les eaux souterraines. B2Gold gère effectivement les TSF qui ne sont pas dotés de doublures PEHD (une installation aux Philippines accueille actuellement des dépôts de résidus supplémentaires, et trois<sup>3</sup> au Nicaragua, ont atteint leur pleine capacité et sont en cours de réhabilitation). Ces installations étaient en place avant leurs acquisitions par B2Gold. Nos installations revêtues de PEHD et nos installations non revêtues de PEHD sont gérées et surveillées afin de nous assurer qu'elles n'ont pas d'impacts négatifs sur l'environnement. Toutes nos opérations utilisent des procédés de recyclage d'eau afin de minimiser l'utilisation d'eau douce.

Chacune de nos opérations effectue des bilans hydrauliques à l'échelle du site, qui sont des éléments centraux de notre stratégie de gestion de l'eau. Les bilans hydrologiques à l'échelle du site permettent de comprendre les apports en eau, la consommation et les volumes de réutilisation et de rejet à chaque opération. Ces bilans sont utilisés comme outil de prise de décision pour évaluer les alternatives de gestion, évaluer la performance par opération et fournir des données pour les rapports à l'échelle de la Société.

L'eau est traitée, si nécessaire, pour répondre aux normes qualitatives existantes et aux exigences réglementaires applicables avant d'être rejetée dans l'Environnement. Afin d'assurer la conformité aux normes, aux réglementations et permis applicables, nous surveillons la qualité de l'eau rejetée par nos activités et renvoyée dans l'environnement. Ainsi, plusieurs paramètres relatifs aux eaux de surface et aux eaux souterraines dans l'environnement sont appliqués afin de nous assurer que nous n'affectons pas négativement les ressources en eau.

<sup>3</sup> Notre TSF de Santa Rosa Oeste a été construit de façon optimale en pente et se jette dans la TSF de Santa Rosa Antigua. Ici, ils sont signalés comme deux installations.

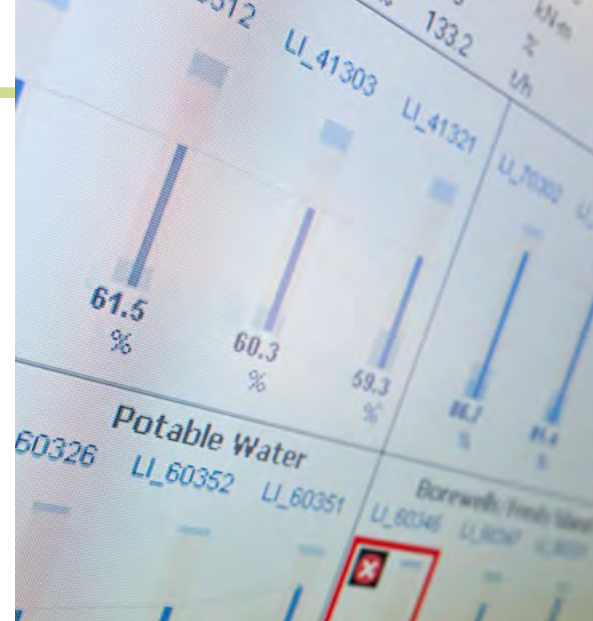
Prise d'échantillon d'eau dans le fleuve Falémé par l'équipe de l'environnement



### USAGE DE L'EAU

Sur nos différents sites, l'eau provient de la surface, d'eaux souterraines, de ruissellements. Elle est rejetée dans divers environnements récepteurs. Nos opérations se trouvant à travers le monde, chaque site d'exploitation doit relever différents défis pour mesurer les prélèvements d'eau en fonction de la fourniture et de la demande du site. Les différents sites ont travaillé pour améliorer les mesures de quantités d'eau en 2017, en installant des débitmètres et des processus pour pouvoir recueillir des données précises sur le prélèvement et le rejet de l'eau. Au fur et à mesure que nous continuons à améliorer les processus de collecte et de rassemblement de données fiables, B2Gold les utilisera pour améliorer les pratiques de gestion de l'eau, en mettant l'accent sur une plus grande efficacité de notre usage de l'eau.

Notre consommation totale d'eau peut varier selon certains facteurs (par exemples les nouvelles mines et les changements de traitement), et donc depuis



2017 nous avons commencé à transcrire notre niveau d'intensité hydrique. L'intensité de l'eau correspond au calcul de la quantité d'eau utilisée par quantité de roche extraite – en m<sup>3</sup> par tonne (t). Nous pensons que cette mesure est la plus pertinente pour suivre notre gestion de cette ressource. De plus, nous avons ajouté des classifications à nos rejets en fonction de la destination. Ces modifications ont également été appliquées à nos données sur la consommation opérationnelle de 2016. En 2017, nous avons amélioré notre méthodologie de collecte de données.

*Cependant, d'autres améliorations doivent encore y être apportées et, durant 2018, nous continuerons à mettre en œuvre des mesures supplémentaires et à utiliser des données et informations plus complètes pour améliorer nos pratiques de gestion de l'eau.*

## ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

*Nos opérations consomment beaucoup d'énergie et utilisent de grandes quantités de carburant diesel et d'électricité. En plus de figurer parmi nos dépenses les plus importantes, ces deux sources d'énergie émettent des gaz à effet de serre (GES), qui peuvent piéger la chaleur dans l'atmosphère, entraînant une élévation progressive des températures et des changements du climat mondial. Le changement climatique est un défi mondial de plus en plus important pour les entreprises et les communautés. L'utilisation responsable de l'énergie nécessite des gains d'efficacité et, dans le cadre d'une analyse de rentabilisation, l'adoption de carburants alternatifs et d'énergies renouvelables.*

En 2017, nous avons commencé à développer nos propres méthodologies de rapport pour les émissions de GES et prévoyons de tester ces méthodologies lors d'opérations en 2018. Une fois nos protocoles de rapport pilotés avec succès, nous les étendrons à toutes les opérations afin de synchroniser les données avec les années précédentes en fonction des données historiques d'utilisation du combustible.

Les principales sources d'émissions directes de GES dans nos exploitations proviennent de l'électricité utilisée pour faire fonctionner nos usines de traitement (du concassage et du

broyage à la lixiviation, extraction électrolytique et à la fusion) et du carburant pour l'équipement mobile. Nos installations de Fekola génèrent 100% de leur électricité sur le site via des centrales au fioul lourd avec un système de secours alimenté au diesel. Depuis 2017, nous transcrivons la consommation totale d'électricité (Wh) et l'intensité électrique en tant que quantité d'électricité utilisée par tonne (t) consolidée extraite de roche (Wh/t de minerai extrait). En plus de la quantité d'électricité que nous utilisons, nous transcrivons également les quantités d'hydrocarbures consommés dans les mines en exploitation.

## BIODIVERSITÉ

*Les activités minières peuvent avoir un impact sur la biodiversité et altérer les écosystèmes de manière significative et visible. Les impacts directs peuvent résulter de toute activité minière impliquant des perturbations du sol ou des rejets dans les cours d'eau ou dans l'air. Les impacts indirects peuvent résulter de changements sociaux ou environnementaux causés par les opérations minières, en particulier lorsque d'autres activités économiques se développent et qu'il en découle du coup une augmentation de l'habitat. L'apparition de nouvelles mines exerce des pressions sur la biodiversité, par conséquent le potentiel d'impact cumulatif doit être pris en compte.*

Les sociétés minières responsables peuvent également créer des opportunités permettant des impacts positifs sur la biodiversité. Cela peut inclure la protection et la restauration des écosystèmes et le partage de l'expertise pour améliorer la gestion de la biodiversité.

Nous reconnaissons que nos activités ont le potentiel d'impacter la biodiversité et de modifier les écosystèmes de manière significative dans les régions où nous opérons. Cela peut affecter à la fois les espèces individuelles et les écosystémiques essentiels dont dépendent toutes les espèces. Il est donc important pour nous de minimiser et d'atténuer nos impacts sur la biodiversité.

## ZONES PROTÉGÉES ET À HAUTE BIODIVERSITÉ

Les aires protégées comprennent celles qui sont régies par la législation nationale, régionale ou désignées par des organisations internationales, y compris les sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les zones protégées des catégories Ia, Ib, II, III ou IV. Les zones à biodiversité élevée présentent des caractéristiques qui fournissent des écosystèmes essentiels à l'Homme et aux animaux (espèces rares, vulnérables ou endémiques, et/ou vastes zones d'habitat naturel relativement intact).

Aucune de nos opérations n'opère dans/ou à proximité de zones protégées identifiées par des organisations internationales ou des législations nationales. Dans chacune de nos exploitations sont présentes des espèces en péril que ce soit à l'intérieur et/ou à proximité de l'opération. La majorité de ces espèces comptent parmi les espèces les moins menacées (vulnérables (vu) selon le classement de l'UICN). Cependant, certaines espèces identifiées, adjacentes à nos opérations, sont classées dans la catégorie UICN « en voie de disparition » (EN) ou « en danger critique d'extinction » (CR). Parmi ces espèces figurent le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest (CR), le vautour charognard (CR) et le lion d'Afrique (EN) dans notre mine de Fekola. La présence de ces espèces menacées, adjacentes à notre site, indique qu'il existe des zones à haute valeur de biodiversité, orientant ainsi notre gestion de la biodiversité pour cette opération.

Les espèces identifiées dans les zones adjacentes à notre mine de Fekola comprennent une espèce emblématique

pour les efforts de conservation mondiaux : le chimpanzé ouest-africain. B2Gold reconnaît l'importance de conserver cette espèce et considère sa présence comme l'opportunité de créer des impacts positifs significatifs sur la biodiversité dans la région. B2Gold a fait appel à des experts externes pour mener des enquêtes approfondies et a mis en place un programme de surveillance pour identifier l'étendue (nombre et portée) de l'espèce. En 2017, nous avons poursuivi l'élaboration de notre stratégie de conservation des chimpanzés et des espèces prioritaires. Avec le soutien de ces experts, nous avons développé plusieurs options potentielles pour atténuer les impacts sur la biodiversité tant localement que dans la région. Dans le cadre de ce travail, nous avons engagé un large éventail d'intervenants : communautés locales, agences gouvernementales et ONG locales et nationales, afin de comprendre les menaces externes et les opportunités de conservation des espèces protégées dans la région.

Nous avons également mis à jour le plan d'action pour la biodiversité de la mine de Fekola afin d'intégrer les dernières informations sur les enquêtes et la surveillance, la consultation des intervenants et les modifications du projet lui-même, de la phase de construction à la phase d'exploitation. Pendant que nous continuons à mettre en œuvre nos mesures de conservation de la biodiversité en 2018, nous prévoyons d'embaucher du personnel spécialisé en biodiversité/écologie au Mali, nous renforçons notre capacité à effectuer un suivi spécialisé de la biodiversité et d'établir des relations avec des intervenants.

Espèces en danger ou sérieusement menacées d'extinction de l'UICN adjacentes à nos opérations.

FEKOLA

CR



CHIMPANZÉ  
OUEST AFRICAIN

CR



VAUTOUR  
CHAROIGNARD

EN



LION  
AFRICAIN

EN

EN DANGER

CR

SERIEUSEMENT  
MENACÉE



## RÉCUPÉRATION ET FERMETURE DE MINES

*La fermeture responsable de nos sites et la gestion de nos propriétés patrimoniales constituent une partie importante de notre engagement à assurer la conservation de l'environnement à long terme dans les zones où nous exerçons nos activités. Une fermeture appropriée de la mine peut réduire considérablement les risques et les responsabilités, réduire la nécessité de gérer la propriété à perpétuité et assurer la transition réussie des terres d'une mine à une ressource terrestre stable qui procurera des avantages durables aux collectivités pour les générations à venir.*



Nos standards, en planification de la récupération et de la fermeture, définissent les exigences minimales de gestion et de surveillance proactives des obligations associées à nos sites. En outre, nos outils RH sur les normes de fermeture sociale et de fermeture des mines garantissent que nous examinons les impacts socio-économiques de la fermeture, y compris ceux liés à l'emploi et aux achats, aux recettes publiques, aux projets communautaires et à l'utilisation des terres. Des informations supplémentaires sur la manière dont nous traitons les impacts sociaux sont décrites dans la Section 8.

Pendant que nous opérons sur un site, nous réhabilitons au fur et à mesure les parties du site qui ne sont plus exploitables. A mesure que le projet minier évolue, nous mettons à jour le plan de remise en état et de fermeture afin de tenir compte des changements importants apportés au projet et d'y intégrer les résultats des activités de restauration et de surveillance et/ou les résultats de la collaboration avec les intervenants.

Nous mettons à jour l'estimation environnementale et la responsabilité de fermeture sur chacun de nos sites sur une base annuelle. En outre, de nombreuses juridictions exigent que les Sociétés minières déposent une garantie financière pour l'ensemble ou une partie des coûts restants associés à la remise en état de la mine et à la protection à

long-terme de l'Environnement. Il s'agit d'une mesure de précaution visant à garantir que les gouvernements n'auront pas à contribuer de manière déraisonnable aux coûts de remise en état et de protection de l'Environnement d'un site minier si une Société n'est pas en mesure de respecter son obligation de fermeture et de réhabilitation du site. Il existe actuellement de telles exigences au Mali (relatives à notre opération de Fekola), et nous nous engageons actuellement avec le gouvernement malien à établir les conditions et modalités de la sécurité financière requise pour la mine de Fekola. B2Gold dépose actuellement tous les titres financiers requis.

Une fois qu'un site d'exploitation est fermé, il peut toujours nécessiter une surveillance et une gestion à long terme. Ces normes garantissent que les objectifs de fermeture seront atteints et que le site d'exploitation sera définitivement fermé.

En 2017, des plans de réhabilitation et de fermeture des mines étaient en place dans chacune de nos mines en exploitation.

Les activités de réhabilitation de Fekola sont à leur début, la mine n'étant en phase d'exploitation que depuis fin de 2017. L'opération permettra de faire progresser les pratiques et le plan de réhabilitation et de fermeture à mesure que les opérations progressent.

## INCIDENTS LIÉS À LA CONFORMITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT



### CONFORMITÉ

Nous nous engageons à respecter les exigences du permis et les exigences réglementaires; notre approche de gestion de conformité légale est guidée par nos normes relatives aux Obligations Juridiques et nos Normes d'évaluation du système de gestion de la conformité. Cette norme définit nos exigences minimales en matière d'exploitation dans nos opérations.

Cela a pour but de nous assurer que des processus et des systèmes formels sont en place pour identifier et gérer nos obligations statutaires en ce qui concerne les différentes lois, réglementations, règles nationales et HSE nationales, provinciales/étatiques et autres obligations HSE qui s'appliquent à nos opérations.

Nous suivons nos niveaux de conformité via les registres légaux et les registres de permis, d'inspections et d'audits et de

contrôles environnementaux. De plus, nous étudions et suivons les incidents environnementaux pour comprendre leurs causes profondes, pour aider au développement de stratégies d'atténuation et pour éviter la répétition de ces événements.

Comme nous l'avons annoncé en 2016, tous nos sites n'ont pas effectué d'audits complets de conformité environnementale et, malheureusement, nous n'avons pas noté de progrès significatifs dans ce domaine en 2017. Bien que nous ayons besoin d'amélioration pour formaliser certains processus de surveillance de conformité, aucune de nos activités n'a signalé de cas de non-conformité environnementale ou réglementaire en 2017. Nos normes B2Gold de gestion HSE internes sont alignées sur les normes ISO, OHSAS et autres meilleures pratiques internationales.

### INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

aucun impact sur l'Environnement. Toutes nos opérations ont mis en place des mesures de contrôle pour minimiser la probabilité d'incidents environnementaux et pour atténuer leurs effets potentiels.

Les mesures de contrôle reposent sur des critères prédéfinis tels que : les confinements des déversements, les compteurs, les alarmes, les procédures opérationnelles standard, la formation, les inspections régulières et l'identification de problèmes potentiels grâce à des évaluations internes des risques. Des incidents environnementaux

importants sont étudiés pour identifier les causes profondes et mettre en œuvre des mesures correctives.

Nous classons les incidents environnementaux comme mineurs ou significatifs en fonction du niveau de menace potentielle pour l'Environnement (en particulier pour les cours d'eau). Qu'un incident environnemental entraîne ou non des impacts hors site (par exemple un déversement), il doit être signalé aux autorités de réglementation ou s'il existe d'autres considérations légales. Nous n'avons enregistré aucun incident environnemental significatif à notre mine de Fekola en 2017.

## LA GESTION DES DÉCHETS

*Les activités minières peuvent générer des quantités considérables de déchets minéraux et non minéraux. Ces déchets, ainsi que le processus de leur stockage et de leur transport, peuvent présenter des risques pour l'environnement et la santé publique. La gestion efficace des déchets, leurs stockages et leurs transports en toute sécurité sont essentiels pour la protection des personnes et de l'Environnement.*

Notre Norme de performance pour la gestion des déchets non industriels détermine notre politique de gestion des déchets non dangereux, dangereux et eaux usées afin de garantir la protection de la santé humaine et de l'environnement. Les déchets sont séparés, rassemblés, transportés, stockés et éliminés ou recyclés conformément aux plans de gestion. Nous cherchons à minimiser les quantités de déchets que nous produisons et les matériaux sont réutilisés ou recyclés dans la mesure du possible. Tous les matériaux sont recyclés ou éliminés conformément à toutes les obligations statutaires, licences et autres exigences applicables dans le pays.

Les déchets non dangereux sur nos sites se composent généralement de ferraille, de déchets de bois, de verre, de pneus, de carton et de papier. Les principaux déchets dangereux sont les huiles usées, les solvants, les antigels, les peintures, les piles et les tubes fluorescents.

Notre Norme de performance pour la gestion des stériles et des résidus miniers oriente notre approche de gestion de ces matériaux et des installations conçues pour les stocker. Notre norme exige que le site classe ces résidus, conçoive, construise, exploite, régénère et ferme soigneusement les stocks de roches. Elle couvre également le risque de qualité des eaux de surface et eaux souterraines provenant du drainage rocheux acide (DRA). Les stratégies de gestion spécifiques au site visent à garantir que les installations de stockage des déchets sont conçues et exploitées de manière à minimiser les risques DRA.

Notre norme de gestion des résidus miniers exige que les sites effectuent des enquêtes de base et évaluent les impacts potentiels avant le placement des

résidus. Il s'agit de concevoir, construire, exploiter et fermer les installations pour qu'elles soient géotechniquement et géo-chimiquement stables; et ainsi préserver la vie humaine et l'environnement. Cette norme sera mise à jour en 2018 (ainsi que toutes nos normes HSE) afin d'intégrer les changements dans l'implémentation de ces normes pour les dernières années.

En 2017, nous avons mis en service un incinérateur sur notre site des opérations à Fekola afin de mieux gérer certains types de déchets. Bien que nous continuions à mettre en œuvre les meilleures pratiques en la matière, certaines des juridictions où nous opérons restent un défi, en particulier pour le recyclage des déchets. Sur certains sites, bien que des efforts soient faits pour séparer et préparer les déchets pour un recyclage, les initiatives ou pratiques pour les déchets par les collectivités locales ou pour le recyclage pour l'industrie privée sont limitées, ce qui affecte la qualité de nos initiatives de recyclage.





**TABLEAU 2 | Déchets produits**

Type de résidus	Unités	2016	2017
<b>Total de roches stériles*</b>	'000 t	50.888	75.047
<b>Total de résidus</b>	'000 t	13.135	14.271
<b>Total de résidus non- minérales**</b>	t	2.709	6.570
<b>Total de déchets dangereux</b>	t	1.415	2.554
Huile usée	t	934	1.334
Matériaux imprégnés d'hydrocarbures	t	451	657
<b>Total de déchets non dangereux**</b>	t	1.294	4.016
<b>Total de déchets non dangereux recyclés**</b>	t	851	2.932

**NOTES**

\* Les données de 2016 sans le tonnage de déchets de la mine à ciel ouvert d'El Limon.  
 \*\* Les données de 2016 sans le tonnage de ferraille recyclée de la mine de Masbate.

## GESTION DU CYANURE

Le cyanure de sodium est un produit chimique essentiel dans le traitement du minerai d'or. Actuellement, le procédé de cyanuration est la technique métallurgique la plus efficace, la plus économique et la plus sûre pour récupérer l'or. Le cyanure pouvant présenter de graves risques pour la santé des humains, des animaux et des végétaux - le droit à la santé a été identifié comme un problème majeur des Droits de l'Homme associé à nos activités commerciales.

Nos normes de performance en matière de gestion du cyanure définissent notre approche pour le transport, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination du cyanure. Nos normes se basent sur les neuf principes du Code International de Gestion du Cyanure et nous exigeons que nos pratiques et activités opérationnelles soient conformes au Code relatif à l'usage du cyanure. Nous auditons nos sites par rapport à notre norme de Cyanure par le biais d'auditeurs experts indépendants.

En 2017, nos opérations ont utilisé 7.171 t. de cyanure de sodium. Nous évaluons les incidents liés au cyanure selon une échelle de risque : faible, moyenne, élevée ou extrême. En 2017, aucun incident lié au cyanure n'a été jugé élevé ou extrême.

**TABLEAU 3 | Utilisation produit**

Produits	Unités	2017
<b>Cyanure (CN)</b>	t	7.171
<b>Graisses/Lubrifiants</b>	kL	1.234
<b>Gazoil</b>	kL	66.540
<b>Essence</b>	kL	22
<b>Mazout lourd</b>	kL	66.803

A group of five men, likely workers, are standing in front of an industrial facility, possibly a mine. They are wearing various types of protective gear, including hard hats, sunglasses, and heavy jackets. The man in the center is wearing a dark t-shirt with the word 'BOREAU' visible. The background shows large cylindrical tanks and metal structures under a clear sky.

# NOS EMPLOYÉS

Contenue de cette page

## DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

- DMA
- G4-9
- G4-10
- G4-11

## DÉCLARATION DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

- EC6
- LA1
- LA2
- LA4
- LA5
- LA6
- LA7
- LA8
- LA12
- LA13
- HR4
- MM4
- MM10

## EMPLOI

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX D'UN PROJET MINIER PEUVENT ÊTRE BÉNÉFIQUES POUR LES INDIVIDUS, EN TERMES D'EMPLOI ET DE SOURCE DE REVENUS. À L'ÉCHELLE MONDIALE, LE SECTEUR MINIER FORMEL EMPLOIE ET FOURNIT DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES POUR 2 À 4 MILLIONS DE PERSONNES. LORSQUE L'ON CONSIDÈRE LES IMPACTS INDIRECTS, LES AVANTAGES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES SONT MULTIPLIÉS PAR UN FACTEUR DE DEUX À CINQ<sup>4</sup>.

*Bien que notre siège social soit situé au Canada, nous sommes une Société minière internationale et nous considérons que tous les employés font partie de la famille B2Gold. Nos réalisations en tant que Société sont possibles grâce aux réalisations de notre personnel. En tant qu'employeurs progressistes, nous créons des opportunités pour que les gens développent leur carrière, formons des employés pour acquérir de nouvelles compétences, établissons des initiatives de stage et offrons des opportunités aux femmes, aux minorités et aux personnes historiquement défavorisées. Cet environnement attire des personnes talentueuses qui peuvent développer leur carrière et apporter une stabilité financière à leur famille.*

À la fin 2017, l'ensemble de notre personnel totalisait 5.178<sup>5</sup> employés, soit une hausse de 31% comparé à 2016. Ce changement radical est principalement attribuable aux changements dans les exigences en matière d'emploi au début et à la fin d'une phase de construction d'une nouvelle mine. Ce qui est le cas de notre mine de Fekola, qui est passée de la construction aux opérations vers la

fin 2017. Le recrutement pour la mine de Fekola a permis à 1.271 personnes de travailler pour B2Gold.

Au cours des six derniers mois de 2017, alors que les efforts fournis à la construction de la mine de Fekola s'atténaient graduellement et que les activités minières opérationnelles augmentaient, la Société a retenu plus de 80% des effectifs pour des postes opérationnels. Voir l'article de fond à la page 48 qui montre comment nous avons classé l'emploi local par ordre de priorité pour cette transition.

Les statistiques de l'emploi sont également influencées par les projets en cours de développement qui emploient un nombre important de travailleurs à durée déterminée en raison du caractère limité d'une phase de construction. En 2017, l'emploi permanent global était de 59% (légèrement supérieur au 57% de 2016). Actuellement, Fekola recrute du personnel pour ses opérations minières principalement sous contrat à durée déterminée, tandis que 94% des employés de nos opérations namibiennes, nicaraguayennes et philippines (collectivement) sont employés en permanence.

<sup>4</sup> Source: Impact économique du secteur minier mondial, Département des Mines de la Banque mondiale, Washington, D.C., USA

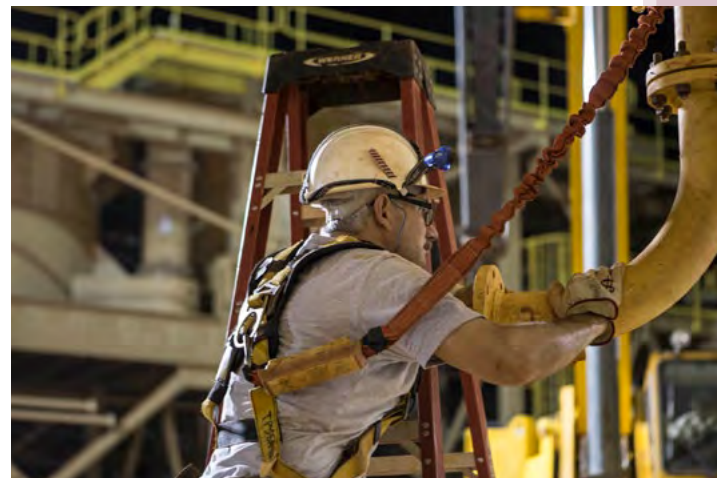
<sup>5</sup> L'ensemble des employés y compris ceux travaillants sous contrat supervisé, les employés des prestataires de services non supervisés ne sont pas concernés. Les chiffres indiqués comprennent les employés permanents à temps plein et à temps partiel ainsi que les employés temporaires.

## EMPLOI LOCAL

*Notre engagement à donner la priorité à l'emploi local est guidé par nos Normes de contenu local, qui promeuvent les stratégies visant à améliorer l'emploi local. Nous sommes motivés pour développer un profil d'emploi correspondant aux initiatives démographiques et d'autonomisation selon les contextes nationaux respectifs, tout en intégrant notre culture inclusive pour attirer des talents du monde entier. La richesse de notre main-d'œuvre diversifiée - comme lors de la phase de construction de Fekola avec des gens de 20 pays différents travaillant de manière productive - est une chose dont nous sommes vraiment fiers et que nous encourageons. Nos employés locaux apprécient cette diversité car ils sont exposés à différentes cultures et expériences de travail.*

La Société maintient un taux d'emploi minimum d'expatriés et vise principalement à recruter des personnes au niveau local ou national. Sur l'ensemble des opérations, seuls 4% (contre 7% en 2016) de l'effectif total sont des employés expatriés, ce qui indique un niveau élevé d'emploi local. Dans les régions où des mines en exploitation sont en production toute l'année (c'est-à-dire la Namibie, le Nicaragua et les Philippines), l'emploi d'expatriés est d'environ 2% (contre 3% en 2016). Les régions où nous avons des projets d'exploration ou de développement, le taux d'expatriation est plus élevé, soit en raison du faible nombre de travailleurs, soit du besoin de compétences spécialisées.

Là où nous opérons à l'étranger, 77% des cadres supérieurs sont embauchés localement (Philippines 80%, Nicaragua 77% et Namibie 67%). L'équipe de Direction comprend des cadres et des chefs de département de chaque région. La notion de « Local » est définie pour les personnes nées dans le même pays d'opération ou celles qui ont légalement le droit de résider indéfiniment dans ce pays.



# GENRE, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

*Bien que nous soyons fiers de la diversité culturelle de notre population, seulement 9% de notre main-d'œuvre au Mali est féminine.*

En 2017, nous avons acquis une meilleure compréhension des réalités des femmes dans l'industrie minière à travers des consultations et l'engagement au niveau local. En conséquence, notre gestion des ressources humaines (RH) d'entreprise a commencé à s'engager sur plusieurs plates-formes avec d'autres mines et des forums « femmes dans les mines ». Les discussions entre nos directeurs régionaux des ressources humaines chez B2Gold ont également permis d'identifier les obstacles à l'emploi qui existent pour les femmes sur le lieu de travail. De nombreuses observations de nos responsables des ressources humaines sont communes à l'industrie minière, sont partagées entre nos différents sites et transcendent la culture et la géographie. Une évaluation complémentaire des Droits de l'Homme menée lors de notre opération au Mali en 2017 a permis d'obtenir des informations supplémentaires. Des séances séparées ont été organisées avec les employées pour comprendre les risques pour les Droits humains.

En 2017, la Société a également commencé à examiner les ratios réels de rémunération dans l'ensemble de ses activités dans le cadre de ses efforts visant à garantir l'égalité sur le lieu de travail. Des données sur l'emploi selon le genre ont été collectées par opération et par catégorie d'emploi. L'information est toujours en cours d'analyse et sera rapportée à l'avenir.

Nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire pour comprendre comment encourager au mieux la diversité des sexes dans nos opérations. Nous sommes encore au stade de la planification de nos stratégies prévues pour atteindre cet objectif et sensibiliser le milieu de travail aux initiatives « femmes dans l'exploitation ». Les domaines d'intervention peuvent inclure les pratiques de recrutement, la formation et le développement, les stages et la promotion des professions liées à l'exploitation minière dont l'industrie a besoin parmi les jeunes femmes.

Nos objectifs locaux en matière d'emploi et de diversité sont également réalisables, car nos activités offrent des possibilités d'emploi à des personnes de niveaux de compétence variés. La diversité et l'égalité sont également évaluées aux niveaux supérieurs.





### SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Dans un secteur en compétition pour les compétences, il est crucial de retenir le personnel par la mise à disposition d'un lieu de travail décent et sûr, et une rémunération compétitive. Nos employés travaillant dans des lieux très diversifiés à travers le monde, les politiques et les pratiques en matière de prestations peuvent varier considérablement. La majorité de nos opérations participent à des enquêtes salariales locales à des fins d'analyse comparative. Les prestations sont examinées sur une base régionale en termes de législation, de conventions collectives et de type de contrat de travail. Les politiques salariales et l'accès aux avantages sociaux standards pour les employés temporaires ou à temps partiel ne sont pas basés uniquement sur la nature du contrat de travail, mais également sur l'adhésion à un syndicat. Dans certaines opérations, les employés non permanents peuvent également recevoir des avantages standards s'ils sont membres d'un syndicat.

Équilibrant ces différences régionales, les offres d'avantages suivants sont fournies :

- des dispositifs de soins de santé, d'assurance vie, d'incapacité/d'invalidité et de retraite ont été mis en place, principalement pour les salariés permanents, et sont régis par les lois, conventions et/ou fonds spécifiques en vigueur dans les différentes régions;
- un programme d'options d'achat d'actions discrétionnaire est en place; et
- des prestations de congé parental sont fournies dans des cadres juridiques;

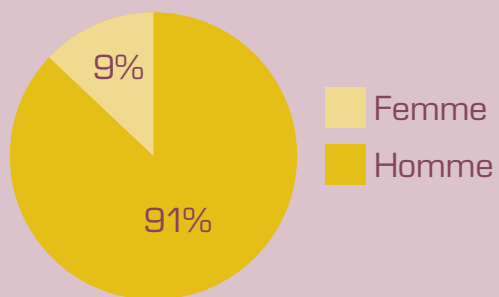
### RELATIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Nous respectons les principes de la liberté syndicale et nous nous efforçons d'établir des partenariats avec tous les intervenants en ce qui concerne les questions sur l'emploi, dans le but de parvenir à la paix et à l'harmonie industrielle. Dans notre mine de Fekola, nous avons des délégués du personnel avec lequel la Direction s'engage régulièrement. Les séances ont pour but d'assurer une communication ouverte et servent à identifier, discuter et résoudre les problèmes d'emploi qui pourraient se transformer en conflit. De plus, nous avons une procédure officielle de règlement des griefs.

Les efforts se poursuivront en 2018 pour comprendre l'Environnement de travail de la région afin de garantir des pratiques progressives.

65%  
DU STAFF EST  
REGIT PAR UNE  
CONVENTION  
COLLECTIVE

GRAPHIQUE 3 | *Employés maliens par Sexe*



#### MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES GRIEFS EN MILIEU DE TRAVAIL

B2Gold s'efforce continuellement de créer un environnement de travail sûr et productif, d'assurer la sécurité de l'emploi et de favoriser le moral et la satisfaction professionnelle de nos collaborateurs. Il vise à le faire par le biais de politiques et de pratiques équitables et cohérentes, ainsi que par des canaux de communication ouverts, afin de renforcer l'engagement, d'identifier et de remédier aux griefs.

Nous pensons que cela se reflète dans notre capacité à attirer et à retenir des talents et à maintenir des relations de travail stables. En 2017, nous n'avons eu ni grève ni lock-out de plus d'une semaine.

## NOTRE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE PERSONNEL



*L'année 2017 a été une année charnière pour le développement de notre stratégie en matière de personnel.*

*En plus des réalisations mentionnées précédemment pour 2017, nous avons obtenu les résultats suivants :*



- une politique de gestion du personnel a été mise en place afin de définir une norme pour nos stratégies visant à impliquer et à gérer les personnes qui travaillent avec nous dans le monde;
- des ressources-outils, sur la fermeture des mines, ont été élaborées pour mieux guider les gestionnaires des ressources humaines dans la complexité de la préparation et du déroulement des étapes de fermeture et de post-exploitation des mines;
- des responsables des Ressources Humaines de toutes nos opérations se sont réunis à notre siège social de Vancouver pour un atelier RH afin de partager des informations et de délibérer sur diverses questions liées aux ressources humaines : attraction et gestion des talents, relations industrielles, rémunération, lieu de travail et valeurs partagées;
- notre enquête annuelle sur les pratiques et les politiques du travail a été menée dans nos opérations dans le but de rassembler et de comparer les politiques des RH, les informations sur la rémunération, les avantages liés aux congés, la formation, les voyages, avantages sociaux; et
- au niveau du groupe, nos responsables des ressources humaines restent au fait des meilleures pratiques et normes internationales, et évaluent leurs pertinences pour nos opérations; au niveau régional, chaque opération a une présence dans le pays en matière de gestion et d'administration des ressources humaines pour mettre en œuvre des stratégies en matière de personnel, pour s'assurer que les lois nationales sont respectées et pour soutenir la Direction et les employés localement via un engagement direct.






**CHRONIQUE**  
**MALI**



**Transition De la  
Construction aux  
Operations**

Viser plus haut en  
matière de priorité à  
l'emploi local



Quand la question fut posée à Ninette Kröhnert, directrice des ressources humaines au niveau opérationnel, de savoir comment l'équipe de direction avait pu retenir plus de 80% de notre équipe de construction locale (maliennne) et les reconvertir dans des fonctions pour l'exploitation minière, elle a déclaré ceci : « le consensus général au sein de l'équipe de direction était la volonté de retenir autant soit peu les personnes qui avaient travaillé avec nous tout au long de la phase de construction; nous voulions leur trouver des rôles pour le passage à l'exploitation. Une fois cet objectif défini, le processus pour y arriver était naturel. Chaque chef de département a défendu l'idée. »

#### CONTEXTE

Il est fréquent que de grands projets licencient de nombreuses personnes de la phase de construction de la mine, et recrutent un nouveau personnel pour la phase d'exploitation. La raison est souvent attribuée à la différence de compétences requises. Les exigences de rôle sont uniques et la logistique nécessaire pour réduire une équipe tout en agrandissant une autre ne facilite pas souvent la transition des personnes vers de nouveaux rôles. Il est malheureusement aussi très commun que les grands projets de construction accusent des retards et dépassent le budget. La construction de la mine de Fekola ne correspondait pas à cette norme. La mine a été construite dans les limites du budget et achevée plusieurs mois avant la date prévue. Habituellement, toute tentative pour former à de nouveaux rôles des personnes déjà employées ne ferait qu'aggraver les délais - cela ne s'est pas produit avec Fekola, et pourquoi ?



## La mine de Fekola a abouti à la création de 1.271 d'emploi pour B2Gold.

### INGRÉDIENT SECRET

L'achèvement de la mine de Fekola de B2Gold, dans le respect du budget et trois mois avant la date prévue, a été rendu possible grâce à la détermination combinée de notre équipe de construction de maliens et d'expatriés, soutenue par notre staff. Au cours des mois qui ont précédé cette étape importante, B2Gold a reconnu que nous tenions à conserver le plus grand nombre possible d'employés maliens, ceci a été en partie dicté par notre devoir de loyauté envers nos employés locaux et aussi le constat des difficultés en termes d'opportunités économiques dans la Région.

L'équipe de Direction au Mali a dû relever le défi consistant à maintenir les excellentes performances de la construction tout en ajoutant un objectif supplémentaire de reconversion et d'attribution d'emploi à des personnes possédant un ensemble de compétences et d'expérience bien spécifique vers des rôles qui demandent un nouvel ensemble de compétences et d'expérience.

Les objectifs avaient en commun un ensemble clair de critères clés pour réussir la rétention des employés :

- Identifier les opportunités nous permettant d'intégrer les employés dans les opérations;
- Assurer une bonne adéquation de l'employé dans son nouveau rôle à travers la rotation des tâches et une orientation professionnelle;
- Identifier les exigences en matière de formation professionnelle, mettre à niveau les non-qualifiés et leur permettre de passer à des statuts de semi-qualifiés et qualifiés, en donnant la priorité à la formation sur le tas; et
- Planifier la transition sur une période de trois à cinq mois pour permettre la formation et le développement de la mine afin de rendre disponibles des postes supplémentaires;

Des personnes motivées dans tous les domaines de l'exploitation de la mine étaient fières de faire ce travail. Jack Stanley, responsable du laboratoire de production de Fekola, se souvient : « Nous avons développé nos procédures opératoires normalisées dès le début et entamé la formation sur le tas avant la fin de la construction du laboratoire. Nous avons effectué une rotation des tâches jusqu'à ce que nous puissions identifier le bon ajustement pour l'employé. C'était encourageant de pouvoir constater que nous avons associé la bonne personne à un poste et pour eux de savoir qu'ils pourraient continuer à travailler avec la Société. »

Christopher Power, directeur des opérations minières, se souvient avoir été arrêté dans le couloir par Coumba Dieng, femme du service de nettoyage des bureaux. Celle-ci lui fit savoir qu'elle désirait conduire un camion. Son initiative a inspiré Chris, qui a ensuite entrepris de la soutenir dans son objectif. Aujourd'hui, Coumba est conductrice de camion de transport. Elle a désormais une sécurité financière lui permettant de soutenir sa famille.

Grant Jukawics, Directeur Adjoint de l'exploitation minière, explique la fierté

qu'il a de contribuer à cette transition réussie vers de nouveaux emplois. « Nous avons décidé de hausser la barre pour l'emploi local afin de maximiser la rétention, et nous avons atteint un taux de plus de 80% de rétention. »

La mine de Fekola contribue désormais de manière significative au développement socio-économique des communautés locales et du Mali au niveau national. Les statistiques du travail des ressources humaines montrent que la mine de Fekola a permis à 1.271 personnes de travailler pour B2Gold. En outre, l'équipe de Fekola soutient les communautés avoisinantes, ainsi que le district de Kéniéba par le biais d'autres initiatives sociales telles que :

- l'emploi préférentiel des communautés d'accueil (sur la base de critères spécifiques);
- le soutien aux fournisseurs locaux pour l'octroi de marchés; et
- la formation professionnelle pour petites entreprises à travers le projet AFECK<sup>6</sup>.

Fekola s'efforcera de fournir des opportunités économiques aboutissant à des avantages sociaux, économiques et environnementaux durables pour les communautés locales et le pays en général

<sup>6</sup> Le projet AFECK est cofinancé par B2Gold et Affaires mondiales Canada, une initiative visant à encourager l'entrepreneuriat communautaire afin d'encourager les petites entreprises à devenir des fournisseurs de la mine de Fekola.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Les points forts au regard de la performance de sécurité de B2Gold en 2017 incluent:

- deux années consécutives sans accidents mortels;
- zéro LTI sur nos opérations de Fekola;
- plus de 600 jours et plus de 6 millions d'heures sans LTI réalisé par la mine de Fekola;



*À l'échelle mondiale, on estime que 2,3 millions de personnes meurent chaque année à la suite d'accidents et de maladies liés au travail. Plus de 160 millions de personnes souffrent de maladies professionnelles ou liées au travail, et on estime à 313 millions le nombre d'accidents non mortels par an. Les souffrances causées par de tels accidents et maladies, pour les travailleurs et leurs familles sont incalculables. En termes économiques, il en découle une perte de plus de 4% du PIB mondial annuel en maladies et accidents du travail<sup>7</sup>.*

Dans le contexte de l'industrie minière, l'extraction et le traitement des minéraux impliquent la manipulation de grands volumes de matériaux, l'utilisation d'équipements lourds et des processus de production potentiellement dangereux. Ils peuvent également exposer les employés et les sous-traitants à des risques chimiques, physiques et biologiques pour leurs santé. Nous estimons que l'industrie minière a la responsabilité de veiller à la sécurité et à la santé de ses travailleurs via la régulation de ces dangers associés aux activités.

La sécurité est une valeur fondamentale chez B2Gold et rien n'est plus important que la santé et la sécurité de nos employés. Nous admettons notre responsabilité d'identifier et d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et nous pensons qu'il est possible que nos employés puissent travailler sans risque de blessures ni maladies graves.

En 2017, nous avons atteint et dépassé nos objectifs de performance en matière de sécurité. Chacun de nos 5.000 employés (dans le cadre de nos opérations à l'échelle mondiale) est retourné chez lui jour après jour sain et sauf tout au long de l'année; notre objectif ultime : une production en toute sécurité et zéro blessures. L'année 2017 était notre deuxième année consécutive sans décès. Notre taux de fréquence d'arrêts de travail dû aux accidents (LTI FR) à l'échelle mondiale a été réduit de plus de 50% pour atteindre un minimum historique de 0,41 (200.000 heures travaillées) contre 0,85 en 2016. Notre taux de fréquence d'accidents déclarés (basé sur 200.000 heures travaillées) pour 2017 était de 1,17.

<sup>7</sup>Source: <http://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/occupational-safety-and-health/lang--en/index.htm>

## GÉRER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

*Nous reconnaissons que notre responsabilité est de fournir un environnement de travail sûr à nos employés, entrepreneurs et visiteurs.*

*Nous pensons que notre objectif de zéro accidents peut être réalisé. Nous sommes conscients que tout incident n'est pas inéluctable, mais nous avons la conviction de pouvoir les prévenir. Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, nous maintenons des systèmes, des normes et des outils de sécurité strictes et nous nous assurons que des points de contrôles critiques sont en place. Nous favorisons une culture B2Gold dans laquelle chacun est responsable de sa propre sécurité et de celle de ses collègues. En conséquence, tout le monde est habilité à intervenir dès que des écarts par rapport à une activité sont observés et à arrêter le travail si le risque de la tâche n'est pas contrôlé à un niveau acceptable.*

Nous appliquons des normes strictes de gestion SSE et des normes de performance SST pour optimiser notre production et éviter les blessures potentielles, les accidents, les dommages matériels et les perturbations opérationnelles.

Notre système de gestion HSE et nos normes de performance sont basés sur des normes internationales, notamment : la conformité aux réglementations nationales, aux normes ISO et OHSAS, aux normes de performance et les meilleures pratiques internationales lorsque les réglementations nationales ne sont pas suffisamment strictes. Ces systèmes nous permettent de gérer et d'atténuer les risques et impacts potentiels sur nos opérations.

Nous mettons en œuvre les systèmes SSE et gérons les performances SSE avec un personnel entièrement dédié à la SSE, tant au niveau corporatif qu'au niveau des sites. Alors que notre activité à Fekola passait de la construction à l'exploitation, le recrutement et le renforcement des capacités de son équipe SSE étaient des éléments clé pour le développement des systèmes de gestion SSE.

Nous avons également mis en place un comité HSESS pour le Conseil d'Administration. Ce comité aide celui-ci à superviser nos politiques et programmes SSE et RSE, ainsi que nos performances. Notre politique en matière de santé et de sécurité au travail définit notre engagement vis-à-vis de nos employés et veille à ce que la Direction tienne nos employés et nos partenaires comme responsables de leur performance en matière de santé et de sécurité.

Nous mettrons à jour notre politique SST, notre système de gestion et nos normes de performance SSE en 2018 afin de les aligner sur les normes industrielles (par exemple, mise à jour des normes et des pratiques ISO, OHSAS, ou analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP)) et pour refléter la maturité croissante de B2gold dans la gestion globale des risques et performances SSE.

## CONTRÔLE DES SOURCES DE RISQUE POTENTIEL ÉLEVÉ

Un élément clé de la réduction des risques et des blessures et/ou maladies, chez les travailleurs, est la mise en place de contrôles ciblés sur les risques potentiellement élevés. Sans ces contrôles ciblés, il a été démontré que le nombre de blessures graves peut franchir un palier ou même augmenter, tandis que la fréquence des blessures moins graves continue de diminuer. Pour cela, toute organisation doit créer des outils de mesures spécifiques pour comprendre et gérer les risques potentiels élevés et les incidents de type élevé afin de prévenir les blessures et les accidents mortels.

Pour encore mieux identifier et suivre les événements à potentiel de risque élevé, B2Gold a établi en 2017 deux types de classification d'incidents supplémentaires - blessures graves et événements fatals potentiels – afin de relever le profil d'évènements à haut risque pour que ces incidents soient traités avec le sérieux et la préoccupation qui leur sont dus, et pour nous permettre de mieux évaluer les causes profondes et les tendances relatives aux incidents à haut risque.



### REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS DANS LES COMITÉS D'HYGIÈNES ET DE SÉCURITÉS (CHS)

Chez B2Gold, la sécurité est la responsabilité de tous. Un élément clé de cette culture est que les employés puissent exprimer leurs préoccupations en matière de santé et de sécurité, identifier et signaler les dangers à la Direction et recevoir des réactions sur la gestion des risques et des dangers pour la santé et la sécurité. Les sites de B2Gold ont des comités CHS en place pour accompagner nos employés et sous-traitants. Avec le passage de la mine de Fekola de la construction à la production commerciale à la fin de 2017, la mise en place de représentants CHS des employés (c'-à-d., représentants élus, comités établis, forum régulier d'interaction, etc.) a commencé et s'achèvera en 2018.

### LA SANTÉ AU TRAVAIL

Les programmes et procédures d'hygiène du travail de nos opérations contribuent à prévenir les expositions professionnelles susceptibles de provoquer des maladies professionnelles. Ces programmes et procédures sont conçus pour limiter l'exposition des travailleurs à des substances potentiellement dangereuses et à d'autres sources de troubles et/ou maladies professionnelles. Tous nos sites effectuent des examens médicaux



préalables à l'emploi, annuels et postérieurs à l'emploi, ce qui nous permet d'identifier les facteurs de risques potentiels pour la santé, de détecter l'apparition de maladies professionnelles potentielles, d'atténuer les expositions professionnelles et de notre effectif.

Nous surveillons également les expositions professionnelles, y compris à la poussière, au bruit, aux vibrations et aux produits chimiques dangereux. Cette surveillance est axée sur les travailleurs présentant un risque d'exposition ou une incidence plus élevée aux maladies professionnelles. En 2017, nous avons mis en place des directives supplémentaires sur nos sites pour la classification et la déclaration des maladies professionnelles afin d'aider nos sites à gérer les cas de maladie. Nos classifications relatives aux maladies professionnelles comprennent des troubles musculo-squelettiques, des pertes auditives induites par le bruit, des maladies respiratoires, des infections professionnelles, des cancers liés au travail et des maladies de la peau.

En 2018, nous prévoyons d'améliorer notre gestion des risques en matière de santé et d'hygiène du travail, y compris la mise en œuvre de programmes d'hygiène industrielle, la caractérisation des sites et les évaluations des risques pour la santé et des contrôles.



## PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

2017 était notre deuxième année consécutive sans aucune fatalité dans l'ensemble de nos opérations. Nous avons également atteint nos objectifs internes en matière de réduction des taux de fréquence LTI, un pas en avant vers notre objectif ultime de zéro blessure et une production sûre. Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer nos performances en matière de sécurité en établissant des procédures et contrôles de sécurité supplémentaires (tel que des classifications supplémentaires pour les incidents à haut risque) et mis en œuvre des stratégies identifiées par notre audit interne de nos systèmes de gestion SSE, ce qui fait partie de notre engagement à continuer d'améliorer la performance d'hygiène et de sécurité.

Le site de Fekola a clôturé 2017 avec un cumul de 602 jours sans LTI. Il s'agit là d'une réalisation considérable pour l'opération de Fekola, qui s'est déroulée tout au long de la construction et de la mise en service opérationnelle, y compris de nombreuses activités à haut risque et, dans de nombreux cas, notamment des travailleurs ayant une expérience industrielle limitée.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce au travail acharné et au dévouement dans toutes nos opérations, non seulement de notre personnel de sécurité, mais de chaque employé, des opérateurs à la direction, qui ont pris en charge leur sécurité personnelle et celle de tous. Ces améliorations du taux de fréquence des blessures ont permis une amélioration globale au sein de B2Gold avec une réduction de plus de 50% du taux de fréquence LTI à un niveau record de 0,41 et une réduction de 60% du taux de gravité LTI de 8,39. En outre, le taux de fréquence TRI de B2Gold est de 1,17.

En 2018, nous nous engageons à réduire davantage les blessures et leurs gravités. Nous nous efforçons également de traiter les causes spécifiques des blessures (notamment les blessures aux mains et aux doigts) et nous prévoyons de mettre en œuvre des programmes visant à améliorer les normes culturelles et comportementales grâce aux interactions sécuritaires et au leadership visible de la direction, et par l'échelle hiérarchique jusqu'à la production.

Nous avons introduit deux types de classifications d'incidents supplémentaires en 2017, les blessures graves et les événements fatals potentiels. Ces classifications nous aideront à mieux comprendre les expositions potentielles de notre personnel aux incidents à haut risque potentiel qui n'aboutissent pas nécessairement à une blessure, et à nous assurer que ces types d'incidents sont bien compris afin de les gérer et de les diminuer pour éviter qu'ils n'entraînent éventuellement des blessures graves ou mortelles.

TABLEAU 4 | Performances en matière de sécurité

Mine	Taux de fréquence TRI				
	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de fréquence TRI	–	–	–	–	0.17
Taux de fréquence LTI	–	–	0**	0.38	0
Taux de gravité** LTI	–	–	0**	22.9	0
Accidents mortels**	n/a	n/a	0**	0	0

### NOTES

- Nos statistiques de sécurité incluent à la fois les employés et les sous-traitants à partir de début 2014. Avant 2014, les statistiques de sécurité n'incluaient pas tous les prestataires; La fréquence et la sévérité de la LTI sont basées sur 200.000 heures de travail. De nouvelles informations ou une reclassification des blessures peuvent entraîner une modification des données historiques.
- Le tiret (-) indique qu'il n'existe pas de données, Fekola n'ayant pas entamé d'activités de construction importantes avant 2015.
- \*\* Les statistiques pour Fekola ont commencé en Février 2015.

L'ÉQUIPE D'INTERVENTION D'URGENCE DE LA MINE DE MASBATE MÈNE DES FORMATIONS ORDINAIRES POUR S'ASSURER QUE LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SOIENT À JOUR QUANT AUX TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ ET QU'ILS SOIENT SYNCHRONISÉS POUR RÉPONDRE AUX SITUATIONS D'URGENCE SUR LE SITE MINIER ET DANS LES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES.



Nous définissons les blessures graves comme des blessures qui ne mettent pas la vie en danger mais qui requièrent une attention médicale modérée ou majeure, y compris une évaluation de suivi potentielle et/ou une prise en charge des cas de blessures. Voici des exemples de blessures graves : fractures, déchirures musculaires, ligamentaires et tendineuses; lésions internes (par exemple, rupture d'une rate, poumon affaissé); et amputations partielles (par exemple un doigt ou un orteil).

Nous avons introduit ces classifications au milieu de l'année et nos opérations ont comptabilisé un total de cinq blessures graves et huit événements potentiellement fatals pour le reste de 2017.

Parmi les blessures graves, on peut citer plusieurs blessures aux doigts et aux mains (amputations partielles de doigts ou autres fractures) et parmi les événements potentiellement mortels, il y a eu des incidents impliquant des véhicules ou

de fortes interactions avec des équipements mobiles lourds, avec d'autres véhicules ou parfois avec des travailleurs au sol.

Ces classifications étant introduites au second semestre 2017, nous nous attendons à ce que certains incidents n'aient pas été pris en compte dans ces classifications. Cependant, même avec des données limitées, ces résultats soulignent l'importance d'identifier les expositions à haut risque en tant que composantes supplémentaires de notre approche visant à réduire les risques globaux pour la santé et la sécurité de notre personnel et à garantir que tous les travailleurs puissent rentrer chez eux sains et saufs.

En 2018, nous veillerons à identifier tous ces incidents à haut risque et à utiliser les informations issues de l'enquête sur ces incidents pour mettre en œuvre toute amélioration ou tout contrôle supplémentaire.



### PRÉPARATION AUX URGENCES

L'exploitation minière peut présenter des risques HSE importants pour les employés et les communautés. Certains risques peuvent devenir des urgences s'ils ne sont pas gérés correctement. Les incidents peuvent résulter de facteurs externes tels que des catastrophes naturelles ou des conflits civils, ou ils peuvent également résulter d'activités commerciales telles que des déversements ou des défaillances de barrages. Les incidents survenus dans les installations de traitement des résidus dans l'industrie minière, il y a quelques années seulement, ont mis au premier plan la question de la prévention et de la préparation aux situations d'urgence et ont renforcé la nécessité d'une planification et d'une gestion complète.

Notre norme en matière de gestion des urgences, des crises et des catastrophes constitue notre orientation en matière de gestion des urgences. Dans nos systèmes de gestion de la sécurité, les scénarios d'urgence potentiels sont souvent des événements graves avec une faible probabilité d'occurrence, mais avec des conséquences potentielles élevées ou catastrophiques (la possibilité de causer des pertes de vies généralisées ou des dommages environnementaux importants). Toutes les opérations de B2Gold doivent identifier, planifier et être en mesure de réagir efficacement à de telles situations d'urgence susceptibles de nuire aux employés et/ou aux communautés ou à l'Environnement.

La prévention reste prioritaire dans la gestion des urgences et la plupart des situations d'urgence potentielles sont écartées grâce aux mesures rigoureuses de gestion des risques. En outre, tous nos sites avaient des plans de prévention et de préparation en cas d'urgence en 2017. Ces plans et procédures ainsi que programmes de soutien sont examinés à la fois en interne et par des auditeurs externes pour s'assurer que les ressources nécessaires sont en place pour répondre efficacement aux situations d'urgence. De plus, nous avons formé des équipes d'intervention d'urgence sur tous nos sites. Ces équipes participent à des exercices spécialisés de formation et de simulation qui testent la préparation et les compétences des équipes dans des scénarios



aussi proches que possible des scénarios « réels » ou « en direct ». Nous travaillons également avec les communautés environnantes - non seulement pour les aider à comprendre les mesures que nous avons mises en place, mais aussi pour coordonner nos ressources et notre capacité d'intervention avec les fournisseurs de services d'intervention municipaux ou autres.

Bien que la préparation aux situations d'urgence soit un effort continu, une initiative clé d'une équipe d'intervention d'urgence (planification, acquisition d'équipement et formation) a été la mise en place en 2017 dans notre mine de Fekola.

Nous continuerons à identifier une gamme complète de situations d'urgence potentielle et à nous assurer que nous sommes prêts à réagir face à ces situations et à nous en remettre le plus rapidement et le plus efficacement possible. En 2018, tous les sites continueront de suivre une formation d'urgence, conformément aux exigences propres à la Société et à chaque zone, avec le soutien continu du groupe corporatif.



# NOS COMMUNAUTÉS

Contenu de cette page

## DÉCLARATION DES RÈGLES GÉNÉRALES

- DMA
- G4-14
- G4-24
- G4-25
- G4-26
- G4-27

## DÉCLARATION DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

- HR1
- HR2
- HR4
- HR7
- HR9
- SO1
- SO2
- SO11
- MM8
- MM9
- MM10

## S'ENGAGER AVEC LES PARTIES PRENANTES SUR LES IMPACTS DU PROJET

*S'engager avec les intervenants relève du bon sens commercial car cela permet à une Société d'identifier assez tôt et de résoudre au plus vite tout conflit éventuel, réduisant ainsi les risques pour sa réputation et ses opérations. Cette interaction peut également contribuer à un développement social et économique positif lorsque les intervenants sont impliqués dans l'identification et la conception de programmes répondant aux besoins de la Communauté. B2Gold s'engage ouvertement et respectueusement avec les intervenants pour mieux comprendre les impacts réels ou perçus, pour s'assurer que leurs avis sont pris en compte dans nos prises de décision opérationnelles et enfin pour bâtir des relations constructives à long-terme. Notre plan d'engagement des intervenants est conforme aux normes de performance sociale de la et s'applique à toutes les étapes de nos activités : de l'exploration à la fermeture et durant toutes les interactions entre les intervenants et notre personnel et/ou partenaires. Le conseil d'administration de B2Gold a également un droit de regard sur notre performance sociale via le comité HSESS.*

Les évaluations de l'impact environnemental et social (EIES) font partie du processus de planification et d'autorisation des projets miniers. Avec l'évolution de nos opérations, nous menons des études socio-économiques afin de mieux évaluer les impacts sociaux réels ou potentiels de nos opérations sur les communautés.

Ces études sont menées sur tous nos sites et permettent d'identifier et atténuer tout impact négatif. Lorsqu'un risque potentiel est identifié (par exemple, la recommandation de relocaliser le village de Fadougou près de notre mine de Fekola), B2Gold procède à une évaluation de l'impact spécifique pour s'assurer que des plans d'atténuation appropriés sont en place afin de réduire ou d'éliminer tout risque social.

**TABLEAU 5 | Niveau d'importance des impacts et potentiels par exploitation**

Pays	Operation	Substances dangereuses et Sécurité	Risque Environnemental, Poussière, Bruit	Pouvoir d'influence de l'employeur / Avantages sociaux	Acquisition de terres, réinstallation	Moyens d'existence, socio-économique, culturel
Mali	Fekola <sup>(1)</sup>	Medium	Medium	Elevé	Elevé	Elevé
	Menankoto <sup>(2)</sup>			EIES prévue pour 2018		

**NOTES**

- (1) < 1 km de la communauté  
 (2) ~ 5 km de la communauté

*Dans chacune de nos régions, des plans d'engagement sont mis en place décrivant comment nous allons partager les informations avec les intervenants, les écouter et leur répondre. Notre processus de planification identifie et analyse nos intervenants pour identifier les problématiques importantes, établir des objectifs et détailler où, quand et comment l'engagement se produira. Nous communiquons par le biais de réunions publiques, de visites à domicile, de discussions formelles, d'assemblées de groupes communautaires ou de rassemblements informels de groupes d'intérêt communautaires.*

B2Gold s'efforce d'inclure divers intervenants dans nos processus d'engagement, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables et les femmes. Au Mali, nous avons organisé des groupes de discussion composés uniquement de femmes dans le cadre de la planification du développement communautaire et avons aussi inclus des femmes et des représentants d'autres groupes vulnérables dans nos comités d'engagement permanent.

Nos approches ne sont pas toujours adéquates et nous le constatons parfois à la suite de tensions et/ou de problèmes. Lorsque nous identifions cela, via des interactions directs ou indirects et des griefs, nous modifions nos approches pour répondre aux attentes de nos intervenants. Par exemple, la

mine de Fekola est souvent confrontée à des conflits liés aux afflux de mineurs artisanaux ou à l'accès à la terre résultant de la réinstallation du village de Fadougou. Bon nombre de ces conflits sont en fait des conflits intercommunautaires.

Pour faire face à ces problèmes, un processus facilité par un spécialiste malien et coordonné avec les chefs coutumiers et les responsables régionaux a été mis en place qui a abouti à la « Convention locale pour la gestion des ressources naturelles » mise en œuvre par un Comité de gestion des ressources naturelles. Ce comité traite les conflits intercommunautaires relatifs à l'accès à la terre et aux ressources naturelles et applique les mesures de contrôles relatifs à l'exploitation artisanale.

# DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

*Les projets miniers offrent des opportunités uniques pour interagir et soutenir le développement des communautés hôtes. S'agissant de notre impact socio-économique et legs durable, notre désir est d'aider à créer des communautés prospères et stables, jouer notre rôle de catalyseur en partenariat avec la communauté à la tête de sa propre stratégie de développement.*

La clé du succès passe par un processus inclusif avec les intervenants, le gouvernement et les ONG partenaires pour identifier, sélectionner et mettre en œuvre ces projets. En confiant les données et la prise de décision aux intervenants, nous visons une appropriation

locale des projets et des résultats, une meilleure harmonisation des efforts du gouvernement et de B2Gold, et enfin le renforcement des capacités locales. Notre norme d'investissement communautaire (alignée sur les meilleures pratiques de l'industrie, les normes de performance de la SFI et les directives de l'ICMM) définit l'exécution de nos contributions dans les communautés où nous opérons.

À Fekola, des évaluations des besoins et des opportunités ont été réalisées en 2017 dans les trois villages proches de la mine, sur la base du kit d'outils de développement communautaire de l'ICMM. Une première session, pour

identifier et analyser les problèmes de développement communautaire a eu lieu, suivie d'un exercice de classement des opportunités, aboutissant ainsi à une liste de projets prioritaires actuellement en cours de réalisation.

Le processus comprenait des groupes de discussion composés uniquement de femmes et divers intervenants tels que des immigrants, des jeunes et des mineurs artisanaux. Depuis début 2018, B2Gold travaille avec un consultant pour établir le premier plan de développement communautaire pour la phase opérationnelle de la mine.

TABLEAU 6 | *Processus de Développement Communautaire Inclusif*

Site	Exemple
Fekola (Mali)	Des évaluations des besoins et des opportunités ont été faites en 2017 dans les trois villages proches de la mine, sur la base de: Kits de développement de la communauté de l'ICMM. Une première session pour identifier et analyser les problèmes de développement de la communauté ont été suivis d'un exercice de classement des opportunités qui a abouti à une liste de projets classés par ordre de priorité qui sont en cours de réalisation. Le processus comprenait des groupes de discussion composés exclusivement de femmes et un éventail de parties prenantes telles que les immigrants, les jeunes et les mineurs artisanaux. En 2018, B2Gold est entrain de travailler avec un consultant et la communauté à établir le premier plan de développement communautaire pour la phase opérationnelle de la mine.

GRAPHIQUE 4 | Investissement Communautaire



**Fekola**  
**6.166<sup>(1)</sup>**

NOTES

<sup>(1)</sup> 4.475.000 \$ POUR LES FRAIS DE RÉINSTALLATION DU VILLAGE DE FADOUGOU, PLUS 602.000 \$ POUR LE PROJET AFECK

## LE PROJET AFECK - FORMATION PROFESSIONNELLE ET PETITES ENTREPRISES À KÉNIÉBA

Le projet Adéquation Formation-Emploi dans le Cercle de Kéniéba (AFECK) est une initiative cofinancée à 75% par Affaires mondiales Canada et à 25% par B2Gold, et mise en œuvre par l'organisation de développement international Cowater-Sogema.

Les objectifs du projet sont d'améliorer les compétences techniques et professionnelles des résidents de Kéniéba afin de mieux les préparer

au marché du travail et d'accroître la capacité des petites entreprises, en mettant l'accent sur les femmes entrepreneurs

, afin de fournir des biens et des services aux industries extractives et autres. L'AFECK soutient également le gouvernement au niveau local, national et régional pour améliorer la mise en œuvre de la formation professionnelle et des programmes de formation.



En 2017, les résultats suivants ont été obtenus:

- Les formations professionnelles dispensés comprenaient : la maçonnerie, le crépissage, la fixation de l'acier, les travaux agricoles, la peinture, la soudure, la charpenterie ;
- 289 personnes ont suivi une formation professionnelle (38% avaient un emploi dont 8% de femmes);
- L'entrepreneuriat pour les petites entreprises a été dispensé à 113 résidents de la région de Fekola (dont 44% de femmes).

En 2018, les principaux objectifs sont la construction d'un centre de formation permanent pour la poursuite de la formation professionnelle. D'autres formations seront dispensées en 2018.

## APPROCHE DE LA GESTION DES GRIEFS

*Une activité à grande échelle comme l'exploitation minière génère des impacts réels et perçus. Les mécanismes de griefs communautaires permettent aux intervenants locaux de soumettre officiellement leurs griefs et de demander réparation en cas d'impacts réels ou perçus. Tous les sites de B2Gold ont mis en place ces mécanismes de réclamation légitimes pour recevoir, enquêter et répondre aux plaintes des intervenants communautaires. Notre objectif est de gérer et d'atténuer ces impacts, de répondre aux préoccupations en temps opportun et respectueusement afin de prévenir tout conflit potentiel. Notre norme de gestion des griefs est conforme aux normes de performance de de la SFI et aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.*

En 2017, nous avons mis en place au Mali un système de gestion des informations sociales qui améliore notre réactivité face aux griefs; ce qui nous permet une meilleure gestion des données, un suivi systématique et une meilleure analyse des griefs pour identifier les problèmes et les tendances.

Au Mali, les responsables locaux sont régulièrement impliqués dans la gestion des griefs, de même que des informations régulières sur la nature

des griefs reçus et la manière dont ils ont été traités. Cependant, il nous est encore difficile d'obtenir le feedback des intervenants sur leurs appréciations du mécanisme mis en place. Son efficacité globale reste un domaine à améliorer en 2018.

Au Mali, la plupart des griefs ont trait à la réinstallation du village de Fadougou, qui dispose d'un processus bien établi pour les résoudre par le biais du comité de réinstallation multipartite.



GRAPHIQUE 5 | GRIEFS – MALI



## DROITS DE L'HOMME

*En tant que Société, opérant dans des zones où les risques d'atteinte aux droits de l'Homme sont fortement liés à la présence d'entreprises extractives, nous sommes conscients qu'il est de notre responsabilité d'identifier ces risques/impacts connexes et de travailler activement à leurs gestions - sur tous nos sites et via le partenariat et les relations d'affaires. Notre approche est décrite dans notre Norme relative aux droits de l'homme, conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à d'autres lois internationales sur les droits humains, aux principes directeurs des nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPS) et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne (VP). Nous nous engageons à traiter ces impacts sur les droits de l'homme selon les mêmes principes par lesquels nous abordons l'engagement des intervenants et le développement des communautés : en nous assurant de la participation des intervenants tout au long du processus, notamment pour donner leur avis sur l'évaluation des risques et des impacts, et avoir leurs commentaires sur nos efforts pour réduire les impacts. Dans le cadre de notre approche sur les questions des droits humains, nous accordons une attention particulière aux impacts et risques potentiels pour les minorités et groupes vulnérables (tels que les populations autochtones, les femmes et les enfants), y compris l'esclavage et la traite des êtres humains.*



B2Gold a poursuivi la mise en œuvre de son approche en 2017 avec une évaluation de la mine de Fekola. Le Mali a été sélectionné en raison des risques élevés perçus liés à la sécurité et à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (orpaillage). Cette étude a été menée en collaboration avec un expert des Droits de l'homme et l'équipe de Direction en 2016. Notre équipe RSE a la responsabilité de mettre en œuvre notre stratégie en matière de droits de la personne, supervisée par le premier vice-président des opérations et de rendre compte au comité HSESS des principaux risques et impacts ainsi que les stratégies de gestion.

Une évaluation des risques en matière de droits de l'homme (HRRRA)<sup>8</sup> a été réalisée sur notre site de Fekola au Mali, dirigée par un avocat expert sur les questions des droits de l'homme, avec le soutien de notre département RSE. HRRRA et HRIA (l'étude d'impact sur les droits humains) ont été harmonisées d'avec nos normes ainsi que sur les lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) pour les entreprises multinationales, l'étude HRIA et les directives de l'Institut Danois des droits de l'homme.

Les activités de HRRRA et HRIA incluaient des séances avec des chefs de département, des employés et des sous-traitants : sensibilisation et formation sur les droits humains, discussions pour identifier et examiner des risques/impacts sur des droits humains et des mesures de gestion existantes et potentielles.

Des séances séparées ont eu lieu avec des employées. Ces intervenants ont été identifiés par l'équipe des relations communautaires du site en fonction des impacts, griefs, problèmes et engagements passés.

Les principaux impacts et risques sur les droits de l'homme identifiés sur les sites étaient liés à la sécurité, à l'orpaillage et à la réinstallation (voir les discussions dans les sections correspondantes). Les recommandations du HRRRA ont été incorporées dans un plan d'action sociale pour le site, qui a été ensuite examiné et approuvé par la direction du site, également responsable de sa mise en œuvre.

Bien que nous nous soyons engagés à appliquer ces normes, la difficulté réside dans les situations où nous n'exerçons aucun contrôle opérationnel : les services de sécurité publique (veillant sur nos employés et propriétés), les orpailleurs et mines artisanales. Les stratégies d'atténuation mises en œuvre en 2017 passent par un engagement régulier avec les diverses parties d'orpailleurs (y compris le gouvernement), un suivi régulier de ces sites, une assistance pour améliorer les pratiques environnementales, sanitaires et sécuritaires des mineurs, partager des informations essentielles avec les services de sécurité publiques concernant les attentes vis-à-vis des confrontations, et enfin l'usage de la force (assurer des formations aux services de sécurité publique pour les questions liées aux VP, dans la mesure du possible).

<sup>8</sup> Un engagement externe limité a été mené pour le HRRRA à Fekola. L'engagement externe important requis pour être considéré comme une HRIA n'était pas présent en raison de la réinstallation en cours, de la gestion des terres et des autres processus d'engagement qui avaient lieu à ce moment-là.




## ÉTENDRE LA SENSIBILISATION AUX DROITS DE L'HOMME PAR LE BIAIS D'ACCORDS ET DE FORMATIONS

En 2017, B2Gold a pris des mesures pour renforcer la surveillance des risques liés aux droits humains dans la chaîne logistique. Dans le cadre des évaluations des droits humains à Fekola, les entrepreneurs et les fournisseurs importants ont été sélectionnés et des plans d'atténuation mis en place pour des risques identifiés. Des risques limités, liés aux mécanismes de griefs et à l'engagement des employés (en dehors des l'orpaillage et des risques de sécurité), ont également été identifiés. Des clauses, faisant référence à nos attentes en matière de droits de l'homme, seront incluses dans les nouveaux contrats au Mali en 2018.

La formation est un élément fondamental de la mise en œuvre de notre approche des droits de l'homme. Une formation avait été réalisée en 2017 au Mali dans ce contexte. Elle s'adressait aux cadres et services présentant les risques les plus importants en matière de droits de l'Homme, notamment la Sécurité (taux de 92% au Mali). Leurs staffs avaient bénéficié d'une formation sur les règles d'engagement et d'utilisation de la force en accord avec les PV. Des documents de formation sont en cours d'élaboration et seront déployés dans toutes les opérations courant 2018.

**TABLEAU 7 | Formation sur les Droits de l'Homme**



	Nbre d'employés (sans celui des entrepreneurs)	Nbr d'heures de formation aux droits de l'homme	Nbr d'employés formés aux droits de l'homme	% d'employés formés aux droits de l'Homme	Nbr de personnel de sécurité (y compris entrepreneurs)	Nbr de personnel de sécurité formé aux droits de l'homme	% de personnel de sécurité formé aux droits de l'homme
Mali	1687	113	202	12%	179	165	92%

## LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

*La liberté d'association et les droits de négociation collective permettent aux travailleurs de s'organiser en groupe afin de représenter leurs intérêts sur le lieu de travail. En 2017, B2Gold a publié une déclaration de politique sur l'approche de la direction du personnel qui s'engage à « respecter les principes de la liberté syndicale et à collaborer avec tous les intervenants dans la perspective de maintenir la cohésion et l'harmonie sur les lieux du travail ».*

Un comité de relations avec les employés a été créé à Fekola, composé des représentants des travailleurs de B2Gold. Ce comité traite des conditions de travail et des employés. Il n'existe pas encore de syndicats actifs sur le site. Durant la transition de la construction vers les opérations, il a été décidé d'organiser des élections pour les nouveaux représentants du personnel, qui finaliseront le Règlement intérieur qui fonctionne comme un code de conduite, développeront une convention collective avec B2Gold. Le programme de formation en ressources humaines pour 2018 comprendra des sujets tels que la liberté d'association et la négociation collective, et sera remis aux représentants des employés.

La liberté d'association et la négociation collective ont été incluses dans les évaluations des droits de l'homme réalisées à Fekola en 2017. Celles-ci ne représentent pas de risques significatifs pour les entrepreneurs ou les employés cependant il a été souligné qu'il importait de mettre en place des mécanisme de grief pour les entrepreneurs et d'établir le comités d'engagement planifié.

## PRATIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Les pratiques en matière de sécurité dans le secteur minier prennent en compte les risques potentiels pour les employés et les membres de la communauté, les profils de risque du pays et la protection des biens et des actifs. En tant que membre de MAC ?, B2Gold s'est engagé à mettre en place les PV sur tous ses sites et rendra compte annuellement de ses progrès via MAC. ?

Des évaluations des risques conformes aux PV ont été réalisées par un consultant en collaboration avec notre département de la Sécurité de Fekola dans le cadre de l'évaluation des droits de l'Homme réalisée en 2017. Des plans d'action ont été élaborés et inclus dans le plan d'action sociale du site.

L'identification des risques s'effectue de manière formelle et informelle sur tous nos sites, par des réunions

régulières avec la cellule relations communautaires, avec les résidents, les responsables locaux et les forces de sécurité publique, ainsi que les évaluations de risque annuelles, la surveillance et les patrouilles, et les mécanismes de grief communautaires. Les sources de conflit et de risque potentiels sur notre site de Fekola incluent : invasions du site par des mineurs artisanaux, activités criminelles (par ex., vol, enlèvement), réinstallation, conflits du travail et troubles politiques.

Fekola a mis en œuvre un système de gestion de la sécurité en 2017, qui tiens compte des conclusions de l'évaluation des risques des PV. Une formation continue sera dispensée à notre personnel de sécurité. Une coordination régulière, avec le détachement de gendarmerie affecté à la mine et la police locale, est effectuée pour faire face aux risques de sécurité identifiés.



**TABLEAU 8 | Sources potentielles de conflits et de risques**

Site	Sources potentielles de conflits et de risques
El Limon	Problème de relations du travail, activités criminelles (par exemple, vol), accès à la terre
La Libertad	Invasions du site par des mineurs artisanaux, manifestations anti-mines, activités criminelles
Masbate	Invasions du site par des mineurs artisanaux, manifestations anti-mines, vols, insurgés, déplacement de résidents suite à l'acquisition de terres
Otjikoto	Braconnage, activités criminelles
Fekola	Invasions du site par des mineurs artisanaux, activités criminelles (vol, enlèvements, par exemple), réinstallation, problèmes de relation du travail, troubles politiques

## INSTANTANÉ

### MALI

## Instrument de la convention locale une gestion proactive de l'utilisation des terres



**UN AFFLUX RAPIDE DE POPULATION DANS LES ZONES ENTOURANT UN NOUVEAU PROJET MINIER EST COURANT PENDANT LES PHASES D'EXPLORATION ET DE CONSTRUCTION : LES GENS SONT ATTIRÉS PAR LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI ET DE SOUS-TRAITANCE. LES ACTIVITÉS MINIÈRES ARTISANALES ET À PETITE ÉCHELLE ET LES SECTEURS MINIERS INFORMELS SE DÉVELOPPENT.**

Bien que l'afflux de population puisse contribuer au développement économique, il peut aussi perturber les structures traditionnelles et sociales, créer des conflits entre groupes ou villages concernant les opportunités économiques et les ressources naturelles, pousser au vol et à la violence, à la prostitution et à l'abus d'alcool et de drogues. Les impacts négatifs touchent le plus souvent les groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants.

La réinstallation d'un grand village pourrait créer des impacts positifs et négatifs supplémentaires, comme dans le cas de la réinstallation du village de Fadougou sur la mine de Fekola. L'afflux et la réinstallation créent des tensions entre les villages et avec B2Gold sur l'usage des ressources naturelles et l'utilisation des terres.

En se basant sur ses normes de performance pour l'utilisation des sols et d'orpaillage, B2Gold a adopté une approche proactive pour gérer ces conflits. L'afflux de type d'orpaillage sur

nos sites d'exploitation, en 2017, a été traité avec efficacité grâce à un engagement continu avec les intervenants à tous les niveaux : des mineurs artisanaux au Ministère des Mines. Dans le cadre de la réinstallation de Fadougou, un accord de compensation a été signé avec le village voisin pour remédier aux impacts sur les terres traditionnelles et investir dans le développement communautaire. Cependant, nous pensons que d'autres efforts restaient à faire pour permettre une gestion collaborative sur les futurs problèmes de l'utilisation des terres, et atténuer les risques de conflit futur.

Pour établir une telle approche, B2Gold, soutenu par un consultant local, a collaboré avec les chefs traditionnels et les autorités locales pour créer une convention locale sur la gestion des ressources naturelles. Une convention locale est un accord volontaire entre des populations vivant dans la même localité dans le but de créer, modifier ou mettre fin à des droits. C'est un mécanisme permettant de définir des mesures de gestion des ressources naturelles locales afin d'éviter des conflits souvent graves autour de l'exploitation de ces ressources.

Le désir commun est que la Convention locale permette à toutes les parties de résoudre tout conflit lié à l'utilisation des terres par le biais du dialogue et de principes communs. B2Gold reconnaît que les défis liés à la gestion de l'afflux de masse demeurent et nécessitent une application minutieuse de la convention locale.

## EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE (ORPAILLAGE)

*L'orpaillage fait référence aux activités minières informelles menées à l'aide de méthodes artisanales ou avec un nombre restreint de machines. On estime à plus de 100 millions<sup>9</sup> le nombre de personnes exerçant dans ce secteur, principalement dans les régions en voie de développement. Il est reconnu que l'orpaillage est un moyen de subsistance qui contribue socialement et économiquement dans de nombreux pays. Dans certaines régions, l'orpaillage se développe parallèlement à l'exploitation minière formelle à grande échelle, entraînant la plupart des temps des conflits.*

Le Mali a une longue histoire d'activités d'orpaillage à proximité de notre mine de Fekola, ainsi que plusieurs autres projets d'exploration au Mali. Cette proximité peut engendrer des conflits et présente parfois des risques pour nos opérations. Le fait que l'orpaillage se produise en dehors des cadres réglementaires peut rendre sa gestion beaucoup plus complexe.

Notre approche consiste à encourager et maintenir une coexistence pacifique avec les mineurs artisanaux : trouver le bon équilibre entre la préservation de nos intérêts et la préservation des moyens de subsistance de ceux-ci. Sur cette base, nous appliquons notre norme d'orpaillage qui régit nos interactions avec les acteurs d'orpaillage dans le but de protéger nos employés et nos actifs, ceux de notre communauté hôte et enfin maintenir notre permis d'exploitation.

Notre norme d'orpaillage s'applique à toutes les phases de nos opérations, de l'exploration à la fermeture, partout où il existe une activité d'orpaillage actuelle ou potentielle, sur ou à proximité de nos sites, indépendamment du statut ou du type d'activité d'orpaillage.

AU MALI, NOUS AVONS SOUTENU L'ELABORATION D'UNE CONVENTION SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AVEC LES VILLAGES DE LA LOCALITE SUR LE PERMIT DE FEKOLA, QUI PREND EN COMPTE LA SURVEILLANCE DE L'ORPAILLAGE



<sup>9</sup> Source : Working Together – Comment l'exploitation minière à grande échelle peut interagir avec les mineurs artisanaux et à petite échelle, publié par ICMM et IFC sur l'ASM

**TABLEAU 9 | Risques liés à l'orpaillage et Mesures d'atténuation (actuelles et prévues)**

Region	Risques ASM	Mesures d'atténuation
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conflit social</li> <li>▪ Menace aux opérations</li> <li>▪ Impact sur les moyens de subsistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement des intervenants pour faciliter les stratégies de coexistence et minimiser les conflits</li> <li>▪ Soutien aux moyens de subsistance alternatifs</li> <li>▪ Evaluation des risques et plan stratégique spécifiques à l'orpaillage</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Afflux dans les zones minières industrielles</li> <li>▪ Résistance à la réinstallation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête et enregistrement de base, prévus pour le Mali</li> <li>▪ Suivi régulier pour contrôler l'afflux de nouveaux mineurs artisanaux</li> <li>▪ Identification de zones d'exclusion ou de zones de travail mutuellement convenues pour les mineurs artisanaux, avec l'approbation et la supervision du Ministère des Mines</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques générés par l'orpaillage : santé, sécurité, impact environnemental, travail des enfants, moyens de subsistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation aux risques de l'orpaillage avec les autorités gouvernementales (Ministère des Mines, Ministère de l'Environnement) et les dirigeants communautaires</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Problèmes de sécurité (par exemple : vol, dommages matériels)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement des intervenants</li> <li>▪ Procédures de sécurité</li> </ul>

Notre approche de coexistence avec l'orpaillage comprend plusieurs interventions communes menées en parallèle - toutes les actions ci-dessous ont été réalisées ou se poursuivent au Mali en 2017 :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Produire des données de recensement annuelles ou mensuelles combinées à un suivi mensuel ou hebdomadaire pour gérer l'afflux;</li> <li>□ Soutenir les actions menées par les autorités dans les régions;</li> <li>□ Sensibiliser le personnel de sécurité aux risques liés à l'orpaillage</li> <li>□ Effectuer des évaluations semestrielles des risques de l'orpaillage et mise à jour du plan d'action de l'orpaillage en conséquence;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Tenir compte de plusieurs incidents d'afflux de mineurs artisanaux dans nos concessions en collaborant avec les intervenants communautaires et régionales, réduisant ainsi le nombre de mineurs artisanaux;</li> <li>□ Contribuer à l'élaboration d'une convention locale sur la gestion des ressources naturelles avec les villages locaux sur la concession de Fekola, incluant des contrôles sur l'orpaillage;</li> <li>□ Projets de moyens de subsistance alternatifs mis en œuvre avec plus ou moins de succès;</li> </ul> |
|--|--|

Les risques liés à l'orpaillage demeurent à Fekola, car il n'y a pas de contrôles garantis en l'absence d'une réglementation ferme, appliquée par les autorités.



## REINSTALLATION

*La réinstallation fait référence à un déplacement physique ou économique (en général une perte de sources de revenus ou de moyens de subsistance) résultant des besoins fonciers liés au projet. Les relocalisations sont des entreprises complexes qui exigent la prise en compte de facteurs et d'impacts culturels, sociaux et économiques.*

*Garantir que les intervenants concernés comprennent et participent tout au long du processus et que cela puisse aider à aboutir à des résultats positifs pour le bien-être de la communauté, notamment des opportunités socio-économiques.*

Bien que nous cherchions à éviter ou à minimiser le besoin de réinstallation, certaines opérations et certains projets de B2Gold nécessitent une réinstallation en raison du déplacement physique ou économique des membres de la communauté.

Notre norme d'acquisition de terres et de réinstallation tente, dans la mesure du possible, de minimiser et/ou d'éviter toute réinstallation involontaire. En dernier recours, nous nous engageons à mitiger tout déplacement économique ou physique en améliorant ou en rétablissant les moyens de subsistance et le niveau de vie des communautés concernées.

Les exigences de cette norme s'appliquent à toutes les étapes de nos activités - de l'exploration à la fermeture. En raison de la proximité des communautés avec notre opération au Mali, la réinstallation a été décidée après mûre réflexion.



**TABLEAU 10 | Sites de réinstallation**

Pays	Sites de réinstallation	Ménages réinstallés	Personnes réinstallées / réinstallation en attente
Mali (Fekola)	Fadougou	905	3.264



NOUS CHERCHONS À ÉVITER OU À MINIMISER LE BESOIN DE RÉTABLISSEMENT. LA OÙ CELA EST INÉVITABLE, NOS NORMES D'ACQUISITION DE TERRE ET DE RÉTABLISSEMENT GUIDENT NOTRE APPROCHE.



## FADOUGOU (FEKOLA), MALI

*Le village de Fadougou est adjacent à la mine à ciel ouvert de Fekola. Bien que la réinstallation du village ne soit pas une exigence du permis de construction, ce projet de réinstallation a été décidé de commun accord après de longs entretiens avec les membres de la communauté locale et le gouvernement. Cette décision a été prise en raison de la proximité du village avec le site minier, des risques sociaux potentiels et de la possibilité d'améliorer le bien-être de la communauté. Un plan d'action de réinstallation (RAP) et programme EIES spécifique à la réinstallation ont été élaborés et soumis aux autorités nationales - conformément aux meilleures pratiques internationales.*

*Les impacts identifiés (via l'EIES et RAP) incluent les impacts potentiels sur l'utilisation des terres et les conflits intercommunautaires. Une convention locale sur la gestion des ressources naturelles traite ces problématiques : elle établit les réglementations pour l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles et traite les conflits éventuels via les comités villageois et régionaux mis en place. (Voir notre article sur la Convention locale à la page 68). En outre, des projets communautaires conjoints sont en cours de planification, où les collectivités voisines bénéficieront des mêmes avantages, créant ainsi une cohésion entre les villages et minimisant les conflits intercommunautaires.*

*L'emplacement, le plan d'urbanisme, la conception des habitations, les indemnités et autres problématiques ont été discutés au sein d'un comité multipartite représentant les différents intervenants incluant les membres du village initial, des jeunes, des femmes et des migrants, et encore avec le soutien et la participation des autorités locales. En 2017, les détails de conception des maisons ont été finalisés et ont reçu l'approbation officielle : des travaux d'assainissement et de terrassement ont été effectués, suivis de la construction toujours en cours ; la date d'achèvement est prévue début 2019. Des consultations individuelles avec les ménages ont été menées, ainsi qu'un premier cycle de présentation des accords d'indemnisation. La planification se poursuit pour assurer une transition physique et économique harmonieuse vers le nouveau village, y compris le renforcement des capacités des comités de gestion des infrastructures communautaires.*



## INSTANTANÉ

MALI

Réinstallation  
de FadougouMise en œuvre de  
considérations culturelles

**BIEN QUE LA RÉINSTALLATION DU VILLAGE DE FADOGOUE NE SOIT PAS UNE EXIGENCE DU PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MINE DE FEKOLA, B2GOLD ÉTAIT PRÉOCCUPÉ PAR LES RISQUES POTENTIELS POUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS. SUITE À DES ÉCHANGES AVEC LES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES, LA SOCIÉTÉ A PROPOSÉ UN PROGRAMME DE RÉINSTALLATION BASÉ SUR LA LÉGISLATION NATIONALE, LE CONTEXTE CULTUREL, LES NORMES INTERNATIONALES ET LES MEILLEURES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE.**

En 2017, la construction du nouveau village a commencé à environ 2 km du village actuel de Fadougou. Le nouveau village comprendra des logements de qualité, une mosquée, une école primaire, un marché, une clinique médicale, un système d'approvisionnement en eau alimenté à l'énergie solaire avec des bornes-fontaines dans tout le village et un éclairage public. Chaque foyer disposera d'un éclairage solaire et d'un accès à l'eau potable, et chaque lot sera équipé de latrines et d'une douche.

À partir de la décision commune de procéder à la réinstallation de Fadougou, un comité communautaire de réinstallation (CCR) a été créé en tant que plate-forme participative, légitime et inclusive pour parvenir à un consensus sur le processus de réinstallation, en se basant sur la diffusion d'informations en temps opportun, la transparence et le respect mutuel. Toutes les décisions de réinstallation sont prises au CCR, y compris la sélection du site de réinstallation,

la validation du cadre d'indemnisation et la conception des logements, entre autres.

En 2017, l'une des principales décisions prises avec la communauté a été la conception des logements. Les conceptions initiales ont été proposées, y compris plusieurs séries de consultations sur les techniques de construction, les couleurs et autres attributs. Les conceptions des maisons ont d'abord été approuvées par les autorités régionales, puis validées par le CCR. Suite à cela, un programme de visites de sites a eu lieu où tous les ménages ont été invités à suivre les progrès de la construction de leurs maisons. Leur participation est importante pour la transparence du processus et en tant que bénéficiaires prenant en charge leurs habitations.

Les aspects culturels et les traditions ont été respectés et intégrés tout au long du processus de réinstallation. L'emplacement du nouveau village a été décidé en consultation avec les anciens. Pour initier la construction, une cérémonie religieuse a été organisée avec la participation des autorités religieuses régionales et d'imams invités du Sénégal, accompagnée de sacrifices traditionnels et de prières. La première maison à être construite en 2017 fut celle du chef de village de Fadougou, conformément à la coutume locale. Une cérémonie pour la pose de la première pierre a été organisée avec les autorités traditionnelles. L'emplacement et la position de la nouvelle mosquée ont été consultés et approuvés par le Conseil Islamique Régional et l'Imam de Fadougou.



## PLANIFICATION DE LA FERMETURE D'UNE MINE

Tout au long du cycle de vie d'une mine, il est nécessaire de comprendre et de gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux à long-terme. La planification de la transition et de la fermeture d'une mine nécessite l'intégration de stratégies et de consultations avec les intervenants concernés. Notre approche de la planification de la fermeture de la mine est guidée par notre norme de performance relative à la planification de la réhabilitation et fermeture, qui traite des aspects environnementaux. Nos normes sociales de fermeture et nos outils-ressources RH, qui examinent les impacts socio-économiques de la fermeture, y compris ceux liés à l'emploi et à l'approvisionnement, au rôle du gouvernement, aux projets communautaires et à l'utilisation des terres.

Notre mine de Fekola au Mali n'a pas encore entamé la planification conceptuelle de la fermeture au-delà des aspects environnementaux. La planification des impacts sociaux de la fermeture s'affine progressivement vers la fin de la vie de la mine, avec des consultations continues avec les intervenants, la coordination avec les ressources humaines, la gestion des risques sociaux et des stratégies de développement communautaire.

L'objectif de B2Gold est d'avoir éventuellement des plans de fermeture intégrés sur chaque site couvrant à la fois les facteurs environnementaux, socio-économiques, réglementaires, de ressources humaines, d'infrastructures, d'utilisation des sols, de sécurité et de santé.

B2Gold assume la responsabilité de veiller à ce que son héritage procure des opportunités aux générations futures.



TABLEAU 11 | Planification intégrée de fermetures de mines

Catégories	La Libertad	El Limon	Masbate	Otjikoto	Fekola
Environnement	✓	✓	✓	✓	✓
Compagnie et communauté	✓	–	–	–	–
Ressources Humaines	✓	–	Partiel	–	–
Engagement des parties prenantes et communication	✓	–	–	–	–
Stratégie d'utilisation des terres	✓	–	–	–	–

**NOTE:**

*Ceci est une version abrégée du rapport sur l'exploitation minière responsable de B2Gold pour l'année 2017 axée sur nos activités au Mali. Le contenu a été extrait du rapport complet et traduit de l'anglais vers le français. Veuillez visiter notre site Web pour consulter ou télécharger le rapport complet sur l'exploitation minière responsable B2Gold 2017 à l'adresse suivante : [www.b2gold.com](http://www.b2gold.com)*





TSX  
NYSE AMERICAN  
NSX

BTO  
BTG  
B2G



[www.b2gold.com](http://www.b2gold.com)